



La Révolution française

Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française

13 | 2018

Pratiques et enjeux scientifiques, intellectuels et politiques de la traduction (vers 1660-vers 1840)

Brissot et la république en acte

Régis Coursin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/1894>

DOI : 10.4000/lrf.1894

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Régis Coursin, « Brissot et la république en acte », *La Révolution française* [En ligne], 13 | 2018, mis en ligne le 22 janvier 2018, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/1894> ; DOI : 10.4000/lrf.1894

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

© La Révolution française

Brissot et la république en acte

Régis Coursin

Introduction

- 1 « Malgré toutes vos précautions », nous dit Jacques-Pierre Brissot, « votre moi physique, moral, ne se glissera-t-il pas, ne percera-t-il pas dans tous vos jugements¹ ? » Cette affirmation s'inscrit bien en deçà d'un relativisme philosophique à la Spinoza². Il faut la voir comme une invitation à dévoiler ce moi pour mieux comprendre le propre de ses pensées, indissociable de l'être qui pense et de son cheminement dans la vie, non exclusive au champ intellectuel. En d'autres termes, pour comprendre la pensée, il est nécessaire de comprendre la biographie et de divulguer les différentes couches du moi que recouvre la figure apparente et omniprésente du penseur. Ayant étudié Brissot de près pour peindre le tableau des « Lumières radicales », Jonathan Israel n'a pas adopté la même position. Il postule que la pensée de Brissot, comme celle de ses contemporains, ne peut être pleinement comprise qu'une fois inscrite dans une idée plus grande. Cette idée est pour lui l'esprit philosophique, qui s'est plus tard dédoublé sur le plan politique en esprit républicain. Si ces postulats n'ont rien d'aberrant et semblent tout à fait pertinents à la vue des événements qui se sont déroulés dans le dernier quart du XVIII^e siècle, l'articulation de ces termes n'a cependant rien d'évident en soi et doit être mise à l'épreuve des faits à partir d'une conscience située dans l'expérience vécue. Nous tâcherons de le faire par le biais d'un vécu, précisément celui de Brissot.
- 2 Le but de cet article n'est pas de poser les limites de l'approche d'Israel. Nombreux sont ceux qui l'ont déjà fait³. Il ne s'agira pas non plus de le prendre comme interlocuteur pour évoquer la conception républicaine de Brissot, son rapport avec Spinoza, ou le lien encore trop méconnu entre républicanisme et spiritualité. Cet article tâchera plutôt de mesurer son propos sur la prime importance de l'idéologie sur les transformations sociales et institutionnelles à partir d'une démarche inverse à la sienne : non pas réaliser une compilation d'idées afin de situer les philosophes dans les pensées puis dans l'esprit philosophique, mais comprendre l'esprit philosophique à travers son incarnation dans la vie et les idées d'un de ses philosophes. Car, si la vérité philosophique se trouve dans la

simplicité et dans l'idée, la vérité scientifique se cherche quant à elle dans la nuance et en situation.

- 3 Là où Israel achoppe le plus dans la lecture qu'il nous donne de Brissot, c'est dans son parti pris événementiel. Complètement absorbé dans l'étude de la période révolutionnaire, jamais il ne le situera en dehors de ce cadre temporel pour tenter d'y apporter une vision processuelle et générique, comme il a pu le faire, même de manière limitée, pour Spinoza dans ses *Lumières radicales*⁴. La deuxième objection renvoie aux réquisits de la démarche contrefactuelle, invitant les historiens à analyser les choses « à partir de ce qu'elles font traverser » et non « à partir de leur issue »⁵. Israel dresse le portrait d'une ascension linéaire de Brissot, progressive, reliant presque naturellement le destin du journaliste du *Patriote français* à celui du révolutionnaire républicain⁶. Lorsque Israel convoque le passé de Brissot (sur la base de ses écrits prérévolutionnaires), c'est pour montrer la cohérence de sa trajectoire, ainsi que la convergence entre ses paroles et ses actes, entre le philosophe et le révolutionnaire. Or, cela ne s'impose pas de fait et demeure encore insuffisamment interrogé. Une étude réflexive plus diachronique nous montre rapidement qu'il n'en est rien. D'autant que cette interprétation, trop surdéterminée par la politique, réintroduit sur le terrain positif et scientifique les débats normatifs et idéologiques de l'époque, à savoir si Brissot était ou non un « vrai » républicain. Il ne s'agit donc pas de s'y positionner, simplement de comprendre les dédales parcourus par cet intellectuel qui a couru la carrière de la philosophie, de la jurisprudence et du journalisme, pour terminer en politique.
- 4 L'objectif de cet article est donc de nuancer la position de Jonathan Israel à partir d'une étude « trajectivique » de Brissot. J'emprunte cette épithète au géographe Augustin Berque pour mettre l'emphase sur les processus d'interactions réciproques entre l'objectif (le donné d'avance) et le subjectif (la manière de le changer et de se l'approprier)⁷. Prenant Brissot pour médium, nous tâcherons de restituer la particularité de son parcours philosophico-politique afin de montrer comment sa trajectoire républicaine est plus indexée à son cheminement individuel qu'à son positionnement philosophique. D'autant qu'une telle démarche permet également de dévoiler les contextes sociaux multiples de sa trajectoire et celle d'autres expériences individuelles⁸. Trois thèses seront ici avancées : la première est que les Lumières ne peuvent se résoudre au domaine de l'esprit ; la seconde est qu'elles vont bien au-delà du postulat républicain, même si, dans le cas de Brissot, c'est à travers ce paradigme qu'il entrevoit sa réalisation ; la troisième est que l'esprit républicain, combiné avec l'esprit philosophique, s'inscrit pour ce personnage et pour d'autres dans l'horizon d'une réactualisation de la république.

La république par les lettres, 1774-1784

La république non advenue

- 5 Jacques-Pierre Brissot fut élevé au sein d'une famille pieuse qui lui offrit une éducation libérale. Cette éducation fut décidée par sa mère qui, aux dires de son fils, « était déterminée à y dépenser sa fortune, bien convaincue que nous donner une bonne éducation et les vraies connaissances, c'était nous donner la vraie richesse⁹ ». Cette position n'était aucunement partagée par son père, qui le faisait savoir, souvent rudement. Il reçut un enseignement scolastique, d'abord chez son oncle, curé d'Écublay, puis chez un maître de pension, et enfin au collège de Chartres. Brissot nous relate dans

ses *Mémoires* comment son apprentissage des lettres fut difficile et douloureux. Moins en raison des matières étudiées que de la méthode utilisée, qu'il qualifie de « barbare¹⁰ ». L'impression générale qu'il nous donne lorsqu'il évoque son éducation est indissociable du conflit. Même lorsqu'il voyait dans la plupart de ses maîtres l'affection d'un père¹¹ et travaillait avec ardeur pour obtenir leur reconnaissance, il se dit *a posteriori* victime d'un enseignement qui le condamnait au psittacisme. L'« éveil », comme Brissot l'appelle¹², vint d'un de ses camarades, Nicolas-François Guillard, qui avait été « nourri par son père dans la lecture des meilleurs poètes, de Corneille, de Voltaire, de Racine, élevé de bonne heure au-dessus des préjugés religieux par les ouvrages de Diderot et de Rousseau¹³ ». Il lut tous les ouvrages qui avaient formé l'esprit de son ami et qui lui « firent ouvrir les yeux ». Désormais, s'affranchir de ses préjugés religieux était devenu pour lui « un degré pour devenir un homme¹⁴ ».

- 6 Son éducation avait été décidée par sa mère afin de lui offrir un avenir plus clément, contrairement à la vie de cuisinier que menait son père et avait menée lui-même son grand-père¹⁵. Brissot prit très tôt conscience de cette intention et hérita de ce désir de promotion sociale inculquée par sa mère. C'est « l'amour de la gloire », nous dit Brissot, « qui, dès l'âge de neuf ans, me faisait travailler la nuit dans mon lit, qui me faisait feuilleter les livres latins et dévorer les histoires. J'avais sans cesse sous les yeux l'image des grands hommes qui s'étaient rendus célèbres par leurs écrits¹⁶. » En 1782, il écrit : « Je n'avais point d'autres buts que de briller, et pour briller dans tout, je voulus tout apprendre, tout savoir. [...] Telle a été dans ma jeunesse l'histoire de mes travaux. La vanité fut mon premier mobile ; le désir de fortune fut le second, quand je sentis les besoins nombreux qui m'entouraient¹⁷. » À quinze ans, il intègre l'étude du procureur « le plus renommé de Chartres », Louis-Henri Horeau¹⁸. Mais Brissot avait choisi un autre terrain de prédilection que celui du barreau chartrain pour acquérir fortune et gloire. « Mon génie secret me promettait de bien plus hautes destinées¹⁹ » se disait-il secrètement, destinées qu'il entrevoyait dans le monde parisien des sciences et des lettres. À l'âge de dix-neuf ans, Brissot tente un coup de force. Nolleau, procureur au Parlement de Paris, était de passage à Chartres. Il lui envoie une lettre dans laquelle il sollicite une place dans son étude, à laquelle il joint sa première réflexion philosophique *Sur le droit de propriété et sur le vol considérés dans la nature*. Piqué par l'audace et par l'esprit de ce jeune homme, il lui proposa un poste de premier clerc, que Brissot s'empressa d'accepter : « j'allais enfin demeurer dans une ville que je regardais comme le centre des sciences, comme un théâtre digne de moi²⁰. »
- 7 Brissot arrive à Paris le 20 mai 1774. Il ambitionne de conquérir sa place dans le grand monde²¹, à gagner les honneurs et la richesse par les lettres et la jurisprudence. Mais ce à quoi il aspire avant tout, c'est de goûter au bonheur des savants. Le monde des lettres se targue depuis Érasme d'être une république, un espace de liberté, d'égalité et de solidarité, où l'indépendance et l'esprit critique règnent en maître. La France était une de ses « colonies²² », mais, dans l'esprit, elle n'avait pas de frontières. Brissot avait fait l'expérience de cette république des lettres avant même de rejoindre la capitale, à travers ses lectures, qui marquent le début de son émancipation spirituelle et amorcent son entrée dans le monde de la philosophie. Il avait entrevu, à travers sa relation avec ses camarades du collège que furent Guillard, Charles Blot, Édmond Philippe Bridel et Jérôme Pétion, ce à quoi peut ressembler une communauté de savants, mue par la chaleur de l'échange et le désir de connaître. Avant même de quitter Chartres, Brissot partage cette image de la république des lettres qu'il recherchera assidûment une fois arrivé à Paris.

D'abord dans le salon du procureur Nollet, son employeur, qui rassemblait quelques têtes connues de la Comédie française, ainsi que des esprits cultivés comme Simon Linguet. Il avait eu ses entrées dans le salon de Charles-Simon Favart grâce à son ami Guillard, fréquenta quelquefois le salon de Mme Lecouteux et celui de Mme Agron de Marsilly. Il rédigea quelques articles pour les *Annales politiques, civiles et littéraires* de son mentor, Simon Linguet, d'autres pour le *Dictionnaire Ecclésiastique de toute la France* de Pierre-Armand Hennique de Chevilly. Il écrivit « de petites brochures sur les matières qui fixaient alors les esprits²³ » afin de se procurer quelque argent, car, nous dit-il, pour « vivre indépendant, je ne me reposais que sur ma plume, et il fallait écrire souvent, pour vivre tous les jours. [...] Point de métier plus misérable que celui de livrier, comme dit Rousseau. [...] On a beau dire qu'il n'y a point de déshonneur à vivre de sa plume ; non sans doute ; mais quand on s'accoutume à faire trafic de sa pensée, on se montre philosophe, non pas pour l'être, mais pour avoir de l'argent, et c'est ainsi qu'on avilit le plus sublime emploi de l'homme²⁴. » Il envoya, fin 1777-début 1778, son ébauche sur le *Pyrrhonisme universel* à d'Alembert, mais ne reçut qu'« une réponse bien sèche ». Sa lettre respirait, à ses yeux, « l'énergie et la tristesse d'un homme ardent pour les sciences, pour la vérité [...] ; mais malheureux, recherchant un appui, un ami, des secours enfin pour s'élaner dans la carrière qu'il brûlait de parcourir²⁵ », mais il ne récolta que de minces encouragements, que Brissot avait traduits en indifférence puis en frustration. Et cela s'amplifia avec le temps. Malgré sa débauche de travail, il ne parvenait pas à percer dans le monde des lettres, qui continuait à l'ignorer, quand il ne l'attaquait pas tout bonnement sur des arguments indignes du philosophe. Vivant dans une situation d'extrême indigence, dégoûté par le spectacle de l'afféterie et des chicanes, victime des plaisanteries que certains littérateurs avaient faites sur sa naissance²⁶, sa croyance en une république des lettres « philosophique », libre, égalitaire, indépendante et guidée par la raison avait été sérieusement entachée. Et cela se ressentait dans ses agissements et ses relations. En 1777, il rédige en compagnie de Guillard son *Pot-Pourri, étrennes aux gens de lettres*, un libelle attaquant des salonnières qui avaient accordé leurs faveurs au « bel esprit » plutôt qu'à l'esprit vrai²⁷ – allant jusqu'à outrager l'une d'entre elles parce qu'elle avait eu « le tort de jouer la précieuse²⁸ ». À cette époque, il côtoyait de près le cercle du *Journal Français* connu pour mener « une guerre ouverte contre tout le parti encyclopédique, les soldats et les chefs²⁹ ».

- 8 Brissot évoluait dans la partie basse et bohémienne de la république des lettres, celle qui était restée à la marge de son incorporation³⁰. Elle était la face cachée de l'idéal qu'elle prônait, son ubac. Brissot avait pourtant été prévenu par Linguet, qui lui avait déconseillé de s'engager dans cette « affreuse carrière » qu'est la littérature, car « c'est une vraie sirène, elle perd tous ceux qu'elle séduit, à moins qu'ils n'aient, comme nos écrivains du jour, un front d'airain, un cœur encore plus dur, et un esprit souple dans la même proportion³¹ ». Il avait pris conscience que la réalité du monde des lettres parisien était très loin du message porté par sa philosophie. Il avait fait l'expérience de la trahison de la parole et de la république des Lumières, inclusive et généreuse en principe, mais exclusive et limitée en pratique. Depuis lors, Brissot ne cessera de dénoncer l'aristocratie intellectuelle qui s'était arrogé le droit de régner sur le Parnasse littéraire et, par extension, son usurpation, son imposture et son despotisme.

La république à conquérir

- 9 Il a fallu attendre avril 1778 pour que l'horizon de Brissot s'éclaircisse. Il avait été approché par le propriétaire du *Courrier de l'Europe* pour s'occuper de sa réimpression à Boulogne-sur-Mer. Las de vivre dans un « borbier³² », il accepta cet emploi, qui lui laissait du temps libre pour élever sa pensée et rédiger ses ouvrages. Sa compagnie et son esprit furent appréciés par les grandes maisons boulonnaises, dont la famille Dupont, avec qui il se lia d'affection. À son retour à Paris en septembre 1779, il bénéficia de la recommandation de Marie-Catherine Dupont pour faire la rencontre de Edmé Mentelle, professeur de géographie à l'École militaire et historien officiel du comte d'Artois, qui sera pour Brissot d'un secours précieux. Lui et sa femme tenaient un salon qui était « le rendez-vous des talents et des arts : l'esprit y trouvait toujours de nouvelles instructions et des amusements nouveaux³³ ». Il fréquentait toute une panoplie de beaux esprits, tels que Fourcroy, Sage, Laplace, Charles, Lavoisier, Pougin, Elie de Beaumont, Clementi, Desforges d'Hurecourt, Garat, Mercier, Lacrosette, Villar, Perreau, Miolan, Pahin de la Blancherie, Pelleport. Cette société lui plaisait assez, d'autant qu'il pouvait partager et alimenter son engouement philosophique avec son amante Félicité Dupont, qui venait de déménager chez Mentelle. C'était à ses yeux « une des époques les plus heureuses de [sa] vie³⁴ ».
- 10 Il s'était donné un plan de conduite afin d'acquérir une position sociale honorable. Alors qu'il venait d'être reçu avocat au Parlement de Paris depuis près d'un an, il publia un pamphlet acerbe qu'il avait intitulé *Un indépendant à l'Ordre des avocats*, dans lequel il révélait les vices de ce corps où « rien n'a été oublié pour ôter au génie son ressort, aux esprits leur activité, pour [...] faire de tous les membres [...] un troupeau d'esclaves³⁵ ». Cette prise de position publique souleva un tollé au sein du barreau parisien, duquel il fut évincé en 1782. Il se consacre de nouveau entièrement à l'étude de la philosophie et à la profession d'auteur, s'imaginant « pouvoir acquérir en même temps une fortune et une grande réputation³⁶ ». « La célébrité de J. J. [Jean-Jacques Rousseau] est ce qui m'encourage à les suivre » explique-t-il à Félicité Dupont le 30 mai 1782, et « c'est que par eux je puis acquérir une fortune qui me procure promptement le bonheur que nous désirons, et que nous cherchons tous deux³⁷. Il utilise ses connaissances en matière de jurisprudence pour chercher la reconnaissance de ses pairs philosophes, à la fois par les prix académiques et par le concours d'autres patriotes acquis à ses idées réformatrices. C'est le cas de Whil van Irhoven van Dam, à qui Brissot s'adresse au printemps 1782 sous la recommandation de Mentelle afin de publiciser en Hollande sa *Théorie des lois criminelles*³⁸. Si leurs rapports semblent froids aux débuts, ils évoluent assez vite, puisque van Irhoven van Dam s'engage auprès de Brissot à faire ses « meilleurs efforts pour rendre la Bibliothèque criminelle connue dans ma patrie », parce que leur « siècle éclairé le demande, le bonheur des hommes le veut, et notre devoir nous l'ordonne³⁹ ». Mais ces quelques encouragements ne parvenaient pas à dissiper la déception qu'il éprouvait à l'encontre du monde de lettres. C'est à ce moment que Brissot intègre pleinement la Franc-maçonnerie, qui est pour lui une république d'un autre genre dans laquelle la fraternité serait véritablement en acte.
- 11 C'est entre 1781 et 1782 que Brissot fut admis aux « Neuf Sœurs », la loge philosophique par excellence du monde parisien⁴⁰. Déjà initié dans les alentours de 1778 aux secrets de l'« Art Royal » à la loge « La Bienfaisance », il réussit là un grand coup en devenant un

frère à talent. En effet, n'est pas admis qui veut. Pour intégrer cette loge prestigieuse (celle de Voltaire et de Franklin, sous les auspices de Mme d'Helvétius), il fallait avoir démontré son engagement dans l'avancement et la diffusion des idéaux humanistes. Ces accointances maçonniques avaient déjà permis à Brissot d'approfondir ses connaissances en physique et en métaphysique, notamment via sa correspondance avec Clavier du Plessis, alors versé dans la « science hermétique ou alchimique⁴¹ », ou via ses rencontres avec Étienne-Claude de Marivetz, auteur en 1780 d'une *Physique du monde* assez proche du mesmérisme⁴². C'est d'ailleurs par le truchement du second que Brissot fait la rencontre en 1780 d'un autre frère, Jean-Paul Marat⁴³. Les deux hommes partageaient la même aversion à l'endroit du pinacle académique pour une quête de reconnaissance non assouvie. Marat menait depuis son cabinet un combat de flanc contre l'Académie des Sciences au sujet de ses recherches sur l'électricité et la lumière, en tâchant de gagner son duel sur le terrain de l'opinion publique. À écouter Brissot, ils se lièrent très vite d'une « étroite amitié⁴⁴ ». Marat aide Brissot dans la rédaction de son ouvrage *De la vérité, ou méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines*, et semble lui avoir prodigué ses conseils dans la confection et la réalisation de son projet muséal⁴⁵.

- 12 À partir de 1781-1782, le destin de Brissot dans le monde des lettres est indissociable de la franc-maçonnerie. Elle lui sert de support et de ressort, de passerelle et de tremplin, tant par son réseau relationnel que par sa vocation spirituelle, afin de poursuivre ses recherches philosophiques et de les inscrire dans les préoccupations utilitaires de son temps. Brissot avait côtoyé, deux ou trois ans auparavant, le « Musée » de Pahin de la Blancherie, un précurseur en la matière, qui ne semble avoir aucun lien direct avec cette société. Il y avait d'ailleurs apporté sa contribution en rédigeant quelques articles pour ses *Nouvelles de la République des lettres et des arts*, qui s'inscrivaient très franchement à la suite du périodique éponyme créé par Pierre Bayle il y avait près d'un siècle. Dès que Brissot intègre les « Neuf Sœurs », il se met à fréquenter les espaces muséaux qui lui étaient affiliés. C'est le cas notamment du « Musée de Paris », présidé par Court de Gébelin et dédié aux lettres et aux sciences humanistes, et celui de Pilâtre de Rozier, qui se consacrait quant à lui aux sciences pures et appliquées. Et c'est probablement fort du soutien de ces deux présidents que Brissot eut l'idée de fonder son propre musée, le « Lycée », qui propagerait les lumières non plus à Paris, mais à Londres.
- 13 Le choix de s'exiler répondait à des motivations philosophiques, puisque sa liberté d'expression était protégée par la Constitution britannique, mais on ne saurait également écarter des raisons plus terre-à-terre. En effet, Brissot allait rechercher outre-Manche la fortune et la gloire qu'il n'avait pu récolter en France, ternie depuis son éviction du barreau en 1782. Gabriel Villar, un de ses associés dans ce projet, partageait son enthousiasme en lui expliquant qu'il « ne serai[t] point étonné d'y trouver à acquérir tout à la fois de la fortune et de la gloire⁴⁶ ». Le « Lycée », à l'image de ses devanciers, s'appuyait sur trois piliers : un bureau de correspondance, des nouvelles imprimées et une « Assemblée des savants de toutes les nations », le tout formant une « Confédération universelle des amis de la liberté et de la vérité⁴⁷ ». Sollicité par Brissot afin de participer à son entreprise muséale, le propriétaire de la Société Typographique de Neuchâtel (S.T.N.), le baron d'Ostervald, avait demandé à Friederich von Freudenreich, directeur de la Société économique de Berne, son opinion sur la question. L'avis qu'il en donne en dit beaucoup sur les intentions et les ambitions de Brissot :

À son âge, se créer juge compétent, et cela dans le sens le plus étendu, dans toutes les parties de la philosophie, de la politique et de la législation, s'ériger en nouvel Archimède qui veut réunir dans un seul foyer assez de rayons pour anéantir dans l'Europe entière les préjugés des peuples, l'empire des usages, les abus qu'ont enfanté le pouvoir et l'intérêt ; inviter tous les observateurs répandus sur la surface du globe à former une république dont, de fait, dans son Prospectus, il se crée dictateur, [c'est] annoncer un degré de confiance en ses propres forces dont un jeune littérateur français est seul capable⁴⁸.

- 14 Pour réaliser son plan, Brissot avait réussi à tisser un réseau relationnel conséquent. Villar avait parlé à Condorcet, un de ses « amis particuliers⁴⁹ », puis à Suard, à Garat, à Lally-Tollendal et, surtout, à d'Alembert. Élie de Beaumont, qui s'était rendu célèbre depuis l'affaire Calas et avait obtenu en retour les hommages de Voltaire, s'était également impliqué dans ce projet. Brissot nous dit que ce dernier « haïssait le despotisme, [qu']il voulait contribuer à le renverser et de sa plume et de sa fortune. Il ne devait pas être seul dans cette honorable entreprise. Une société d'hommes célèbres obligée de garder le secret, mais dont il répondait, promettait les secours les plus étendus⁵⁰. »

Tout le monde [...] s'intéressait à mon projet ; c'étaient des comtes russes, des princesses polonaises, des académiciens, des ambassadeurs, tous ses amis intimes et qui devaient nous appuyer. D'Alembert avait écrit à Berlin, d'Argental en Toscane, un autre à Vienne, et La Harpe m'avait recommandé particulièrement dans sa correspondance en Russie. D'un autre côté, Madame de Genlis en avait parlé au duc de Chartres⁵¹, et celui-ci, qui partait avec Sillery pour l'Italie, devait nous servir et nous prôner. Enfin, tous les jours Villar avait des audiences avec des ministres, une fois avec Vergennes, une autre avec Mirosmesnil, puis avec Lenoir ou Sartines, et au besoin il aurait été parler directement au roi ! Que ne pas espérer avec un tel soutien⁵² ?

- 15 Et ses appuis allaient prendre une nouvelle dimension avec son voyage en Suisse. Il comptait se rendre à Neuchâtel afin de conclure une entente avec la S.T.N., mais aussi pour « chercher des amis qui partageassent [s]es idées, et y établir des relations et des correspondances⁵³ ». Et c'est ce qu'il fit. Il s'arrêta d'abord à Lyon, de la mi-mai à la mi-juin 1782, pour s'entretenir avec son ami Charles Blot, qui le mit en contact avec Servan de Sugny, ancien avocat-général au Parlement de Grenoble, Pierre Poivre, voyageur naturaliste et ancien intendant de l'île de France et de l'île Bourbon, et Prost de Royer, juriconsulte, également ancien lieutenant général de la Police de Lyon. Il poursuivit sa route jusqu'au château de Ferney, pour y faire son « pèlerinage » comme il l'appelle⁵⁴, en compagnie de David Marat, le frère de Jean-Paul. Arrivé à Genève quelques jours avant l'arrivée des troupes franco-bernoises, il fut accueilli par le républicain Francis d'Ivernois, qui le présenta aux « chefs du parti populaire⁵⁵ », notamment Clavière, du Roveray, Vieusseux, Grenus, Dentand, Vernes, Senebier et Anspach. Il poursuivit son périple vers Neuchâtel, où il rencontra Ostervald bien sûr, mais aussi Pierre Alexandre du Peyrou, ancien ami de Rousseau, chez qui il y retrouve Clavière, du Roveray, Vieusseux, Vernes et Mercier. Afin de profiter de cette « société chérie⁵⁶ », il se loue une chambre à Peseux, là où les républicains genevois avaient trouvé refuge. Brissot relate cette rencontre sous les plus beaux jours : « Mes journées s'écoulaient délicieusement dans cette société [...] ; nous les prolongions fort avant dans la nuit ; nous ne nous quittions jamais qu'avec peine ; et chaque jour semblait ramener un nouveau plaisir, quoique le seul plaisir de chaque jour fût de se voir, de converser, de s'épancher mutuellement. Il fallut faire ses adieux ; je me consolais en pensant que bientôt je reverrais Clavière et sa famille en Angleterre⁵⁷. » Ces rapports d'intimité qu'il avait cultivés avec Clavière ont sans doute été favorisés par leur

appartenance à la franc-maçonnerie, puisque ce dernier était membre de la loge des « Amis Réunis », la même que son ami Clavier du Plessis. Clavière lui ouvrit d'ailleurs des pistes pour bonifier le financement de Desforges d'Hurecourt en recommandant Brissot auprès du banquier d'origine genevoise, Théophile Cazenove, qu'il rencontra effectivement à Amsterdam en août 1782, mais sans grand succès cependant⁵⁸.

- 16 C'est à ce moment précis, lorsque la république des lettres de Brissot se formalise et se concrétise, que ce dernier commence à exprimer ses premières idées républicaines, quoique de manière éparse et non systématique. Il le fera surtout à travers sa *Théorie des lois criminelles*, publiée en 1781, puis dans les tomes 3 et 4 de sa *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte*, parue l'année suivante. Il n'est pas inutile de rappeler que sa réflexion autour de sa *Théorie des lois criminelles* avait été engagée à la suite de la question posée en 1781 par la Société économique de Berne. Brissot n'attendit pas la publication des résultats pour publier ses réflexions (synonyme de disqualification). C'est d'ailleurs grâce à cet ouvrage qu'il gagne la reconnaissance de la « Société provinciale des arts et des sciences » d'Utrecht, qui le reçut membre la même année⁵⁹, et qu'il entrevoit l'horizon de la postérité par l'intermédiaire de son ami Blot, alors en lien avec « M. Sala » (probablement l'avocat Manuel Santurio Garcia Sala), qui adresserait « par une voie sûre » un exemplaire de sa *Théorie* à Beccaria⁶⁰.

La république comme résolution

- 17 Expérience – conscientisation – revendication : c'est dans cet ordre qu'on peut résumer le parcours de Brissot, depuis les difficultés et les écueils rencontrés à Chartres et à Paris, leur lecture réflexive par le filtre philosophique de l'époque, jusqu'à leur conversion en une quête normative teintée de républicanisme, qui n'est autre au final qu'une tentative de substituer la dissonance éprouvée en harmonie retrouvée. C'est ainsi que l'homme de lettres transforme son manque en oppression subie, puis en protestation et en aspiration politique. De ce processus, quatre traits feront le propre du républicanisme de Brissot.
- 18 La première caractéristique, et certainement la plus essentielle, est la lutte que le républicain doit mener contre le despotisme afin de restaurer un ordre de société qui respecte les droits naturels de l'homme. On pourrait même dire que la république telle que pensée par Brissot est à la fois l'image contraire et inversée de la monarchie actuelle. Cette identité oppositionnelle est un élément fondamental pour comprendre sa conception de la république, partant de l'ordre social monarchique et de la nécessité de le réformer pour le retourner vers une forme de société plus pure et plus vraie. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre pourquoi Brissot disait que tous les efforts de d'Ivernois « tendaient à maintenir sa constitution primitive et à réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice criminelle⁶¹ », lui qui disait avoir vu par quels degrés cette république « est tombée de son état premier à l'état d'esclavage où ses aristocrates le réduisent aujourd'hui⁶² ». Pour lui, le gouvernement des hommes ne pouvait se faire autrement que « conformément aux préceptes de la Loi naturelle⁶³ ». Le projet de constitution de la Pennsylvanie qu'il s'était procuré empêchait justement une telle dérive, puisqu'il proposait d'instituer une puissance législative en Amérique afin de balancer l'autorité du gouvernement⁶⁴. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement républicain était selon lui bien supérieur au gouvernement monarchique⁶⁵.
- 19 Brissot dénonce le despotisme monarchique dans son entier, c'est-à-dire qu'il ne se résout pas à son volet « ministériel ». Ce despotisme existe à travers le « despotisme de l'ordre

[des avocats]⁶⁶ », le despotisme académique qui « flétrit le génie en voulant le courber⁶⁷ », mais aussi le despotisme ecclésiastique et « théocratique⁶⁸ ». Brissot avait attaqué ce dernier type dans ses *Lettres philosophiques sur Saint-Paul*, rédigées en 1782. Les vérités que Saint-Paul avait apportées à l'univers ouvrent, selon lui, « la porte au despotisme » parce qu'il « change le sceptre bienfaisant du monarque, en un glaive de tyran »⁶⁹. À cela, il lui préférerait la religion naturelle, « supérieure à tous les autres cultes », car elle interpelle immédiatement les hommes sur la vérité de l'ordre des choses : « vois, entends, contemple-toi, toi-même, et reconnais ton maître »⁷⁰. En faisant cela, Brissot réalise une attaque en règle de toutes les institutions intermédiaires de la société monarchique, accusées de corrompre l'ordre naturel des choses. Brissot avait fait personnellement les frais de ces institutions intermédiaires et s'était directement buté à elles. Dans le monde littéraire, comme nous le savons maintenant, mais également, et originellement, dans son milieu familial. D'abord, parce que c'est par son truchement qu'il avait fait siens les dogmes chrétiens qui l'avaient maintenu dans l'ignorance. Ensuite parce qu'il avait subi « l'esprit infernal du sacerdoce⁷¹ » qui s'était insinué entre sa famille et lui par le biais de l'abbé Delangle, qui y avait semé « la zizanie » pour mieux « en recueillir les fruits »⁷².

20 S'il s'agit de « rendre à l'homme ses droits⁷³ » et d'installer, comme le suggérait le code de Pennsylvanie, le modèle d'un bon gouvernement, c'était uniquement dans le but de procurer à son peuple le plus grand bonheur. C'est là la deuxième caractéristique du républicanisme de Brissot, et la première en terme positif, le prix de l'aliénation de la liberté naturelle de l'homme⁷⁴. Le code de Pennsylvanie incarnait le mieux selon lui ce trait propre à son siècle, « fruit de la propagation des lumières philosophiques », comme la « gloire nationale » était le propre des anciens et « la gloire des chefs » le propre des modernes⁷⁵. Là où le bonheur règne en maître, il y a peu besoin de lois pénales, car il y a peu de crimes. La constitution républicaine c'est d'abord cela, assurer le bonheur de ses membres, « l'objet de toute société⁷⁶ ». Il est important de souligner ici que cette constitution vient sanctionner par le droit ce qui revient à l'individu de droit. Et il n'est pas question pour Brissot d'attendre qu'une telle constitution existe pour poursuivre cette fin. Il la recherchera avidement pour lui dans ses lectures de jeunesse, dans la reconnaissance de ses maîtres du collège, puis dans celle de ses pairs illustres, dans l'approfondissement de ses connaissances dans les sciences, les arts et les lettres, dans sa courte carrière au barreau parisien, dans l'amour familial et conjugal qu'il est en train de trouver chez les Dupont, dans sa solitude et les rêveries que lui procurent ses longues marches champêtres. Cette quête du bonheur était double : elle pouvait se réaliser à la manière d'un Rousseau, hors-du-monde, comme Brissot avait lui-même fait l'expérience en visitant l'île de Saint-Pierre, « la Thébaïde d'un philosophe⁷⁷ », mais aussi à la manière d'un Voltaire, dans-le-monde, que Brissot convoitait depuis son arrivée à Paris, sans pouvoir cependant y arriver, et qui se manifestait dans la quête des deux valeurs cardinales que furent la fortune et la gloire.

21 Ce bonheur, Brissot le recherchera en premier lieu dans son endroit de prédilection, le monde des lettres, présumé incarner les idéaux républicains. On sait ce qu'il en sera. Même si « la philosophie a ramené l'égalité parmi tous les hommes », même s'« il y a de l'honneur chez le roturier comme chez le seigneur »⁷⁸, l'incorporation avait dévoyé et trahi la parole grande et généreuse des Lumières pour reproduire en son sein la hiérarchie, les distinctions et les privilèges. Nous arrivons ici au troisième point : l'égalité. « Point de distinction entre les criminels » tonne Brissot dans sa *Théorie des lois* : « ils doivent être également punis. Un noble criminel a perdu son rang en le devenant »⁷⁹. Il

s'agit pour Brissot de réactualiser l'égalité civile dictée par la nature⁸⁰, mais aussi l'égalité politique, la prochaine étape qui vient d'être réalisée outre-Atlantique, mais qu'il n'est toujours pas question de franchir actuellement en France, qui doit d'abord s'atteler à instituer la première⁸¹. Brissot souligne d'ailleurs en 1785 que cette égalité était originellement celle de l'Église, puisque le Christ n'assigna à ses apôtres « ni diocèses, ni cures, il ne fonda point d'ordres de fainéants, ni de classes de prélats fastueux⁸² », voulant « que l'égalité régnât parmi ses disciples⁸³ ». Nous revenons encore une fois au même thème récurrent : l'histoire des droits est celle d'une longue marche vers la décadence.

- 22 L'égalité devant la loi est un moyen au service de la recherche du bonheur. Les contraintes et les obligations sociales qui se sont instituées ne sont utiles que pour servir cette fin, car « si dans ce contrat l'un s'oblige à obéir, c'est que l'autre s'oblige à le rendre heureux⁸⁴ ». Dans cette perspective, le roi de France est aussi amovible que le sont les représentants de la République américaine. « Tout homme est né libre » nous dit Brissot, « nul n'a droit de commander à un autre ; et s'il est des chefs, c'est la force ou la volonté de leurs sujets qui les a élevés sur le trône : c'est cette volonté qui les en déplace ; car ils n'y sont qu'à ces conditions ; ces conditions sont d'être bons, d'être justes [...]. Dieu même cesserait d'être Dieu, s'il n'était pas bon ; et l'on voudrait qu'un roi injuste fût immuable ! »⁸⁵. Il faut se rappeler que le roi et ses sujets, qu'ils soient nobles ou roturiers, sont unis dans l'Ancien Régime par une économie du don qui impose au premier de servir son peuple et aux seconds de servir leur roi, chacun à leur manière⁸⁶. La théorie du contrat social est pour Brissot la nouvelle autorité sur laquelle repose cette économie du don⁸⁷, le quatrième point de son républicanisme. Cette substitution a des implications radicales, puisqu'elle a le pouvoir de destituer le sujet du roi pour couronner ou plutôt restaurer le citoyen comme sujet et d'instaurer une chaîne mutuelle d'obligation entre ce dernier et son gouvernement. Lorsque celle-ci est brisée, la société devient despotique et le citoyen esclave⁸⁸. De l'avis de Brissot, le contrat social doit répondre aux quatre exigences que sont le consentement libre, l'amovibilité de la puissance royale, la recherche du bonheur et la rupture des obligations entre les citoyens et son gouvernement en cas de non-respect de ses engagements⁸⁹. Tel est le fondement de la souveraineté populaire, garantie et actée en république, puisque « la voix de l'individu se compte pour quelque chose⁹⁰ » et que « le magistrat n'agit en quelque sorte qu'en présence du citoyen⁹¹ ». En élevant le peuple comme fondement de l'autorité politique, en ramenant la société à cet état primitif, Brissot déclare à la manière des Américains que « le peuple seul a le droit essentiel et exclusif de se gouverner et de régler son administration intérieure ; que tous les pouvoirs émanent de lui ; qu'il a le droit d'élire ses officiers ; que chaque membre peut exiger de la société d'être protégé par elle dans la jouissance de sa vie, de sa liberté, de sa propriété, etc.⁹² » Mais il est toutefois important de préciser que le bon gouvernement n'est pas tant indexé au gouvernement du peuple qu'au gouvernement d'un peuple éclairé⁹³. Le peuple est donc conjugué au conditionnel, et la figure qui lui correspond le plus est celle de l'homme de raison, qui élit ses représentants qui parlent le mieux son langage, contrairement aux démocraties, sources de tumultes et d'« orages dangereux⁹⁴ ».
- 23 Avant son départ pour Londres, Brissot avait acquis l'essentiel de sa conception républicaine, qu'il confirmera et étoffera plus tard dans ses ouvrages, ses lettres, ses prospectus, ses comptes rendus ou procès-verbaux qu'il rédigera dans le cadre de ses sociétés philosophiques et philanthropiques. Depuis son voyage en Suisse et sa rencontre avec les représentants genevois, Brissot avait pris conscience que la philosophie avait un

droit de regard dans la politique, idée qu'il développera lors de son séjour londonien. Il nous le dit clairement dans son *Philadelphien à Genève*, publié en 1783 : « la régénération de l'esprit de liberté [...] fut occasionnée par l'esprit philosophique qui s'introduisait en Europe vers la fin du siècle passé, et qui tourna le regard vers la politique⁹⁵ ». D'autant que les personnalités qu'il fréquentera étaient elles aussi impliquées à leur manière dans le combat républicain contre la dérive tyrannique de la monarchie anglaise.

La république par la politique

- 24 Brissot rejoint Londres en décembre 1782 en vue de mettre sur pied son « Lycée ». De là, il va étendre considérablement son réseau philosophique. Il avait bénéficié de l'aide de Marat, qui avait probablement fait le voyage avec lui⁹⁶, de Villar et de Prost de Royer, qu'ils l'avaient mis en relation avec quelques hommes de lettres. Mais il semble que la plupart de ses relations londoniennes lui ont été données, de manière directe ou indirecte, par Clavière et par le cercle républicain genevois. C'est sans doute à eux que Brissot doit sa rencontre avec William Petty, qui occupait à ce moment-là le poste de Premier ministre. Il nous rapporte une discussion qu'il avait eue chez lui, avec Isaac Barré, trésorier de la Marine britannique, proche du cercle encyclopédique français et du baron d'Holbach, mais aussi de Marmontel, d'Alembert et Morellet⁹⁷. Il accueillait, dans ses propriétés de Londres, de Wycombe ou de Bowood des têtes connues comme Priestley et Price, Franklin, Badcock, Bentham, Romilly, Mirabeau, Dumont, d'Ivernois et les économistes Benjamin Vaughn et Adam Smith. C'est aux Genevois que Brissot doit aussi ses liaisons avec William Murray, Lord Chef de la Justice et membre du Parlement, chez lequel il fut invité⁹⁸ et auquel il se lia d'amitié⁹⁹. C'est très certainement dans de tels cercles, acquis aux idées républicaines, que Brissot fait la connaissance de l'historienne Catharine Macauley-Graham. Il nous dit avoir reçu d'elle un « accueil amical¹⁰⁰ », elle qui « ne parlait qu'avec enthousiasme du gouvernement anglais et de la nécessité de le réformer pour le conduire à une perfection où il pouvait atteindre¹⁰¹ ». C'est dans ce cadre qu'elle avait rejoint le parti d'opposition dirigé par Charles James Fox, dans le seul but d'« amener des réformes utiles à la liberté¹⁰² ». Elle était aussi membre de la « Society for Constitutional Information », une association extra-parlementaire prônant des réformes constitutionnelles de fond (suffrage universel masculin, élections législatives annuelles, vote à bulletin secret, extension des droits d'éligibilités, etc.¹⁰³). Elle menait son combat autant en amont qu'en aval, publiant et distribuant un nombre considérable de brochures politiques afin de sensibiliser l'opinion publique. Cette association recevait l'appui du club des « Honest Whigs¹⁰⁴ », dans lequel on retrouvait Franklin, John Cartwright, John Jebb, Granville Sharp, Jean Hyacinthe de Magellan, certains membres de la « Society for the Encouragement of Arts, Manufactures, and Commerce » (œuvrant aux avancées industrielles et scientifiques de l'Angleterre) – comme les frères Shipley – et de la « Royal Society » – comme Price et Priestley.
- 25 Fort de ce cercle relationnel versé dans la philosophie et engagé dans la politique, Brissot avait eu l'occasion de rencontrer Edward Gibbon, Paul-Henry Maty, Jeremy Bentham et David Williams. Maty était le président de la très baconienne « Royal Society¹⁰⁵ », bibliothécaire du British Museum et fondateur de la *New Review*. C'est grâce à lui que Brissot se lie avec plusieurs savants, dont Richard Kirwan, qui, à son tour, le met en contact avec Priestley, Magellan, les membres de la « Society for the Encouragement of Arts, Manufactures, and Commerce » et ceux de la « Lunar Society » (connus pour leur

engagement scientifique et réformateur¹⁰⁶). Pour ce qui est de l'origine de ses liaisons avec Bentham, les choses sont moins sûres. Peut-être via Lord Shelburne, avec qui Bentham est en relation, ou via la parution du compte rendu de ses *Principes de Législation sur les lois pénales* que Brissot publie dans le premier numéro de sa *Correspondance universelle* de décembre 1782. Toujours est-il que les deux hommes s'étaient fortement liés d'amitié¹⁰⁷ et discutaient régulièrement sur les législations anglaises et françaises.

- 26 En ce qui concerne David Williams, la situation est toute aussi floue. Il est l'une des premières personnes que Brissot contacte¹⁰⁸. Il est d'ailleurs possible que ce soit Williams qui ouvre à Brissot les portes de la « Society for Constitutional Information », lui qui dispense des cours de droit à ses membres. Les deux hommes se fréquentent assidûment, conversent souvent ensemble, s'échangent leurs livres et avaient même envisagé de partager ensemble un local. Grâce à l'aide de son épouse Félicité, Brissot avait traduit et publié en 1783 ses *Lettres sur la liberté politique*. On peut ajouter à cela qu'ils sont en parfaite communion spirituelle : Williams avait fondé avec Franklin la « Deistic Society » qui se donnait pour vocation d'offrir une liturgie à la philosophie¹⁰⁹. Elle résonnait très franchement avec les thèses maçonniques chères à Brissot, notamment autour de la croyance d'une Intelligence suprême¹¹⁰. Après avoir fréquenté cette société, Brissot disait d'elle que c'était « la première fois que le théisme avait un culte aussi pur que lui, qu'on le célébrait avec des cérémonies. Dans ces assemblées, M. Williams y prêchait de vrais sermons philosophiques »¹¹¹. D'autant que, à écouter Nicholas Hans, il semble que Williams était connecté à la loge des « Neuf Sœurs¹¹² ».
- 27 L'embastillement de Brissot dans la nuit du 11 au 12 juillet 1784 mit un point final à son entreprise du « Lycée », à son séjour londonien et, dans la foulée, à son ambition d'y faire fortune. La Police de Paris l'avait soupçonné d'avoir participé avec Pelleport à la parution du libelle *Le diable dans un bénitier* et profita de son retour en France pour l'interroger à ce sujet. Elle le libéra deux mois plus tard, le 13 septembre. Quelques semaines auparavant, il avait été emprisonné à Londres pour dette à la demande de Cox, son imprimeur, et probablement de Desforges d'Hurecourt, son bailleur de fonds, qui l'accusait d'avoir détourné l'argent destiné au « Lycée ». Au final, son expérience londonienne l'avait endetté à hauteur de vingt-cinq mille livres.
- 28 Pour ce qui est de la gloire, ce n'était toujours pas le cas, même s'il s'en approchait grâce aux honneurs reçus par ses pairs. Son plus grand bénéficiaire est sans nul doute à voir du côté de son réseau relationnel. Celui-ci s'était renforcé à Londres par ses nouvelles accointances avec les « jacobins anglais¹¹³ », qui venaient confirmer, développer et influencer ses idées philosophiques en matière de réformes institutionnelles et sociales. Macauley lui avait montré « les abus des monarchies » et le poussait à « n'adore[r] que le gouvernement républicain »¹¹⁴ ; Paine, qu'il côtoyait¹¹⁵, l'initiait à sa vision du républicanisme et à l'importance de la représentation. Pour comprendre l'agitation intellectuelle de Brissot, il faut situer à sa juste mesure le contexte de son séjour. Il avait vécu la guerre d'indépendance américaine depuis son centre contesté, et nombreuses étaient ses relations à avoir pris parti en faveur de la révolution, publiquement ou non. Les événements outre-Atlantique avaient déchiré le vernis de neutralité que la philosophie avait cultivé envers le politique, et nombre de salons et de cercles savants dans lesquels il évoluait avaient été pénétrés par la question, jusqu'à se positionner explicitement. L'amour de la vérité n'était plus suffisant pour maintenir l'harmonie des intérêts et de la discussion, l'enjeu du moment les dépassait tous : la réactualisation du constitutionnalisme britannique. La révolution américaine était pour eux un contre-coup

à l'échelle impériale de la décadence de la monarchie anglaise, avec ses implications métropolitaines. Si les griefs étaient différents, la lutte était commune : révolutionnaires américains et opposants parlementaires anglais faisaient bien partie d'un même mouvement de protestation globale contre la dérive monarchique du parlementarisme britannique.

La république dans la monarchie

- 29 Jonathan Israel montre à travers les Lumières radicales comment le tumulte intellectuel des années 1650-1680 fut à l'origine de la « crise de la conscience européenne¹¹⁶ ». L'analyse de Keith Michael Baker sur la transformation de la culture politique d'Ancien Régime dans la seconde moitié du XVIII^e siècle nous permet de comprendre comment s'est opéré le glissement du concept de « crise » à celui de « révolution »¹¹⁷. L'accroissement significatif des tensions internes entre l'ordre monarchique et les forces philosophiques contestataires avait ouvert la voie à des mutations profondes et irréversibles. Ces tensions, que le premier était incapable de juguler¹¹⁸, étaient révolutionnaires en cela qu'elles retournaient la culture contre lui. De l'avis de Baker, ce travail de sape, même s'il s'enracinait dans l'esprit républicain, était loin de parler d'une seule voix, traversé qu'il était par plusieurs versions divergentes elles-mêmes mises en tension.
- 30 Le temps était donc à la subversion, mais une subversion diffuse et subreptice qui se réalisait au sein même de l'armature symbolique de la monarchie par le renversement de la signification même des notions de justice, de raison et de volonté, aux fondements de l'autorité royale¹¹⁹. Cette tactique discursive se jouait ainsi des représentations dominantes afin de redistribuer la légitimité à leur endroit. Baker y voyait la marque d'une pénétration du langage des Lumières dans deux versions distinctes du républicanisme, chacune revendiquant à sa manière sa prise de distance vis-à-vis des cadres convenus. La première, d'inspiration classique, s'inscrivait en droite ligne de la tradition républicaine de l'Antiquité, reposant entre autres sur les concepts de vertu, de bonté, de volonté, de participation active des citoyens, mais aussi de décadence et de corruption (Rousseau, Mably, Saige). La seconde, dite moderne, faisait quant à elle la part belle aux droits individuels, à la représentation, au commerce, au progrès et à la raison (Turgot, Paine, Condorcet). L'un mettait l'accent sur la communauté politique, l'autre sur ses membres, conçus à la fois comme citoyens et individus.
- 31 Loin d'être contradictoires, ces deux paradigmes se recoupaient sur de nombreux points¹²⁰. Le courant du progrès et le tournant radical attribué au républicanisme moderne pouvaient déjà être identifiés dans la pensée républicaine anglaise du XVII^e siècle, que l'on range traditionnellement dans la tradition classique. La question est bien sûr de savoir si les modèles républicains de contestation dans la seconde moitié du XVIII^e siècle étaient assez étanches pour ne pas aboutir à des versions croisées, et disons-le hybrides, de républicanisme. Car si certains philosophes incarnaient typiquement chacune de ces moutures, il en existait d'autres qui les avaient associés de manière originale pour aboutir à une version propre du républicanisme. Et parmi eux, il y avait Brissot. Sa vision républicaine était le fruit de la tension dialectique entre ses deux versions qui aboutissait dans les faits à une synthèse dynamique : il parlait de corruption pour se rapporter à la décadence de la vertu, mais aussi des droits de l'homme ; il évoquait la nature, la bonté et le bonheur moins pour convoquer les institutions qui les altèrent que la liberté capable de les renouveler ; il en appelait à la volonté et à la souveraineté populaire, mais pour

promouvoir l'exercice du pouvoir par l'intermédiaire des représentants éclairés de la Nation ; et, lorsqu'il invoquait le commerce, ce n'était pas pour réaliser une attaque en règle de sa légitimité et de son essence, mais pour dénoncer les monopoles qui consumaient son esprit, faisaient le lit du luxe et de l'oisiveté, pour défendre en retour sa libéralisation, seule capable de répartir naturellement les richesses de la nation.

- 32 Le républicanisme de Brissot, dès 1784, était donc le composé de plusieurs sources. Source rousseauiste en premier lieu, qui poussait le philosophe à jouer un rôle actif au service du roi et du gouvernement, lui qui était le plus à même de les conseiller grâce à sa connaissance des « faits généraux »¹²¹. Sources anglaises, à la fois philosophiques et politiques, puisque les pensées d'un Milton, d'un Price, d'un Paine et d'une Macaulay avaient autant influencé Brissot¹²² que les tactiques et les manières de faire du cercle néo-whig, tant dans sa volonté de sensibiliser et d'éduquer l'opinion publique que d'infléchir en amont sur les actions du gouvernement. Sources écossaises par le truchement d'Adam Smith, puisque le commerce, en introduisant graduellement l'ordre et le bon gouvernement, pouvait bien se réconcilier avec la république¹²³. Mais aussi sources françaises, aussi surprenant soit-il, puisque, de l'avis de Johnson K. Wright, c'est par le biais des promoteurs de la thèse nobiliaire que l'humanisme civique fit son entrée en France dès le début du XVIII^e siècle¹²⁴. D'ailleurs, l'argument du retour à l'âge d'or de la constitution antique de la tradition maçonnique du rite écossais, de laquelle Brissot était proche, se retrouvait chez les représentants genevois dans leur projet d'établir en 1782 une « Nouvelle Genève » en Irlande¹²⁵, ainsi que chez David Williams dans son idée d'adapter l'ancienne version de la constitution saxonne à l'actuelle constitution anglaise¹²⁶. Dans ce sens, parler de républicanisme trajectif pour renvoyer aux différentes variantes et traditions dont Brissot s'est directement imprégné à travers son parcours de vie semble tout à fait approprié pour décrire l'hybridité de son républicanisme, accouchant d'un objet politique nouveau articulant la dimension classique et la dimension moderne, ou les notions de justice, de raison et de volonté pour parler comme Baker.
- 33 La révolution culturelle évoquée par cet auteur ne se matérialisait donc pas uniquement dans les pensées, les idées ou les discours, mais, comme Brissot nous le montre, dans un vécu. Le monde incorporé des lettres constituait le terreau de ses pensées, de ses idées et de ses discours. Le moment originel où il fit l'expérience de la république était pour lui indissociable du mensonge, de l'illusion d'intégration. Les Voltaire, les d'Alembert et les Suard avaient troqué à ses yeux leur devoir de liberté et de vérité pour les honneurs et les pensions. Si donc les Hautes Lumières avaient entamé la légitimité de la monarchie, leur élection au Parnasse littéraire, qui venait consacrer le choix de l'opinion publique, avait tempéré leurs ardeurs et leurs attaques. L'ordre monarchique jouait donc tout aussi stratégiquement que les philosophes. Elle rendait coup pour coup. Mais, pour des hommes de lettres comme Brissot, la lutte continuait. Celle-ci pouvait se voir à travers ses pamphlets acerbes publiés contre les salonniers et les académiciens, ses ouvrages de jurisprudence, ses articles journalistiques, ses prises de positions philosophiques, sa contribution probable à un libelle qui salissait la Police de Paris, sa participation aux concours des académies de province, autant de brèches dans l'ordre monarchique, qui reposait sur l'opinion publique et que Brissot, comme ses pairs, voulait « maîtriser¹²⁷ ». Le combat de l'opinion publique renvoyait à une guerre de position par interposition dans laquelle gouvernement et philosophes étaient engagés dans des batailles de légitimité permanentes, alimentées par la succession et la fréquence des affaires du moment. Mais il

nous montrait également une autre lutte plus feutrée du côté du camp philosophique. Il est vrai que, dans les premières décennies de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les Lumières avaient influencé et actualisé le républicanisme en faisant percoler leur idéologie progressive avec le langage oppositionnel du second, initiant un discours sur la transformation prochaine de la société. Mais, aux temps de Brissot, le nouveau statut du philosophe avait bien modulé son discours. La disjonction entre les paroles des Lumières et le discours républicain, avec les actes posés par les sommités philosophiques, renforçait l'idée de la geste congénitalement corruptrice de la monarchie, qui avait réussi à faire plier ses détracteurs par le biais de quelques gratifications. Cette trahison avait impulsé un deuxième moment républicain dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, celui de sa réactualisation face à la dérive du premier. Ce que Brissot nous dit, c'est que, si la première génération des Hautes Lumières était tombée dans le piège de la séduction, les basses Lumières de la seconde génération prenaient le relais de la lutte en évoluant dans les marges de l'Ancien Régime. Le monde des lettres dans lequel il évoluait était en cela un espace liminal, ni tout à fait en dehors des institutions culturelles de l'Ancien Régime, ni entièrement autonome, pris entre le légal et le clandestin, comme en atteste son expérience au *Courier de l'Europe*, au barreau parisien, aux « Neuf Sœurs » et celle du « Lycée ».

La république par l'Atlantique, 1784-1788

La république en suspens

- 34 L'embastillement de Brissot en juillet 1784 avait porté un sérieux coup d'arrêt à sa carrière philosophique. S'il aspirait toujours à gagner fortune et gloire, il se devait de choisir un autre milieu, exempt de tout soupçon. Possiblement grâce à Mentelle, Brissot réussit en 1785 à s'attirer les bonnes grâces du chancelier du duc d'Orléans, le marquis du Crest. Ce dernier l'invite au Palais-Royal le 15 avril 1785¹²⁸. La nature de leur commerce se précise par la suite dans une lettre datée du 15 octobre 1785, dans laquelle le marquis du Crest confirme l'entente passée et fixe les émoluments de Brissot à 1 500 livres par mois¹²⁹. Brissot s'empresse d'accepter son offre¹³⁰. Une position dans la chancellerie du premier prince de sang pouvait enfin le sortir de l'instabilité et de l'indigence dans lesquelles il était toujours empêtré. Il occupe la fonction de secrétaire-général de la chancellerie, un poste qui nécessite l'emploi, selon ses dires, d'« un homme intelligent, honnête, et versé dans plusieurs parties, dans les affaires contentieuses, celles des finances et dans le droit ; il faut encore qu'il sache rédiger des mémoires¹³¹ ». Dans les faits, il sera impliqué dans plusieurs dossiers. Il œuvre tout d'abord à l'établissement de sociétés philanthropiques dans les apanages du duc d'Orléans. Destinées à lutter contre la mendicité, elles étaient pour Brissot l'empreinte de l'« esprit public ». Dans son discours d'admission à la société philanthropique d'Orléans prononcé en novembre 1786, il peint cet esprit comme « celui qui ne détache jamais son intérêt de celui de ses semblables ». Il en profite pour faire un court éloge du gouvernement républicain, qui est à ses yeux celui de la bonne foi, de la justice, de l'honneur, de la reconnaissance et de « toutes les autres vertus qui anoblissent une nation »¹³². Quelques mois plus tard, il participe à la réhabilitation commerciale du Palais-Royal. Pour cela, il prend la direction de la Hollande en septembre 1787 en compagnie du chancelier et de Clavière afin de négocier un emprunt auprès de grands banquiers. Si l'on suit les pistes de Claude Perroud, il est possible qu'ils évaluassent en

même temps la possibilité de remplacer le stathouder Guillaume V par le duc d'Orléans, ou de le nommer à la tête du duché du Brabant, très certainement auprès des patriotes hollandais¹³³. Les deux opérations n'eurent pas le succès escompté.

- 35 Toujours en 1787, Brissot participe aux doubles intrigues du marquis du Crest. Les deux hommes préparaient conjointement le projet de former un parti d'opposition au sein du Parlement de Paris, avec le duc d'Orléans à sa tête, calqué sur l'exemple britannique¹³⁴ (sans savoir exactement qui de du Crest et de Brissot eut cette initiative). Il ne fait aucun doute que le modèle peint par Brissot fut influencé dans l'esprit, la rhétorique et le savoir-faire par sa fréquentation des dissidents politiques londoniens. Brissot voit ce futur parti comme celui des « défenseurs du peuple contre l'administration » qui ne pourrait obtenir de l'influence et un ministère « qu'en se rendant agréables au peuple, redoutables aux ministres et nécessaires au roi »¹³⁵. Il s'agissait d'infléchir la monarchie vers plus de parlementarisme et, progressivement, vers le constitutionnalisme. Au même moment, le chancelier du duc d'Orléans brigait le ministère occupé par Loménie de Brienne. Brissot intervient directement dans ce jeu de pouvoir. Il écrit à cet effet une brochure, *Point de banqueroute*, afin de discréditer la politique économique du ministre, et qui eut pour principal effet de le renvoyer tout droit à son exil londonien.
- 36 Il faut savoir également que le Palais-Royal était le cœur de la franc-maçonnerie française. Il est très probable que cela ait joué un rôle dans l'admission de Brissot au sein de la chancellerie d'Orléans, d'autant qu'il sera initié à une des loges qui lui est attachée, celle de « La Candeur »¹³⁶. Pendant que Brissot se rapproche du Palais-Royal, il commence à s'intéresser au magnétisme animal et aux sociétés maçonniques qui en faisaient la promotion. Il sollicite en 1785 un rendez-vous avec Nicolas Bergasse, qui était alors un des hommes forts de la « Société de l'Harmonie Universelle ». Il le rencontre, puis le fréquente sur une base quasi quotidienne. Les deux hommes se côtoyaient notamment chez Guillaume Kornmann, qui tenait salon à ce sujet, et où l'on pouvait retrouver La Fayette, Clavière, Gorsas, Carra, Duval d'Eprémessnil, Sabathier de Cabre et Duport. En mars 1784, le roi avait formé un comité chargé d'évaluer la validité scientifique du mesmérisme, composé de membres de la Société Royale de Médecine, de l'Académie Royale des Sciences et de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. Trois mois plus tard, il conclut au charlatanisme. Un tel verdict devait particulièrement résonner dans l'esprit de Brissot, déjà sensibilisé à la censure académique. En 1786, il prit la défense du magnétisme animal dans son *Mot à l'oreille des Académiciens de Paris* dans lequel il attaque leur « despotisme impérieux¹³⁷ ». Son association aux thèses mesmériennes allait donc au-delà de l'intérêt scientifique et spirituel qu'il suscitait en lui. C'était mener le combat pour la réforme de l'institution académique, et à l'écouter, pour lutter contre le despotisme politique : « Bergasse ne me cacha pas qu'en élevant un autel au magnétisme, il n'avait en vue que d'en élever un à la liberté. "Le temps est arrivé, me disait-il, où la France a besoin d'une révolution. Mais vouloir l'opérer ouvertement, c'est vouloir échouer ; il faut, pour réussir, s'envelopper du mystère ; il faut réunir les hommes sous prétexte d'expériences physiques, mais, dans la vérité, pour renverser le despotisme." »¹³⁸ Il faut toutefois mesurer l'engouement que charrie le propos de Brissot. Que certains de ses membres aient des affinités républicaines, cela ne fait aucun doute. Qu'ils profitent de cette façade pour intriguer, il est permis de le croire. Que l'ensemble, Brissot y compris, fomenté en son sein une « révolution » paraît exagéré. Quoi qu'il en soit, le mesmérisme était pour lui une occasion de plus de renouveler ses attaques contre l'institution académique et son esprit de persécution.

- 37 À sa sortie de la Bastille le 13 septembre 1784, Brissot prit refuge à Paris chez son ami Clavière, alors engagé dans toutes les affaires financières du moment. Il faisait partie d'une nébuleuse associative réunissant Cazenove, Delessert, Dupont de Nemours et tantôt Calonne, tantôt le marquis de Breteuil. Le groupement paraît à la baisse sur les différents effets financiers. Les talents littéraires de Brissot étaient utiles dans ces opérations spéculatives, tout comme ceux de Mirabeau. Le but de la manœuvre était d'informer l'opinion publique de la valeur réelle des actions afin de créer une panique générale, puis une vente massive, permettant à Clavière et consorts de racheter les titres dépréciés et de réaliser à terme une confortable plus-value. C'est dans ce cadre que Brissot rédige en 1786 sa *Dénonciation au public d'un nouveau projet d'agiotage* puis sa *Seconde lettre contre la compagnie d'assurance, pour les incendies à Paris*.
- 38 La complicité de Clavière et de Brissot allait aboutir à la création d'une association synthétisant leur vision du commerce mondial et leur spiritualité maçonnique, voir magnétique. La « société Gallo-américaine » voit le jour en janvier 1787, réunissant également Crèveœur, Bergasse et Mirabeau. Son but était de « concilier les intérêts de tous les hommes et de toutes les nations¹³⁹ », d'« embrasse[r] dans sa vue principale le bonheur de l'humanité¹⁴⁰ » et de « former un centre de lumières pour tous les européens qui voudront s'instruire de la situation et des progrès des États-Unis¹⁴¹ ». Cette société s'apparente à une version commerciale de son défunt « Lycée », œuvrant à l'établissement d'institutions utiles qui seront autant de ponts à « une communication perpétuelle¹⁴² ». Les deux hommes avaient été marqués par les idées du « profond Smith¹⁴³ » et étaient au fait que la bataille de la jeune République américaine passait également par la finance et l'emprunt¹⁴⁴. L'édification d'une telle société allait dans le sens de la mise en place d'une économie républicaine, parallèlement et contre le despotisme mercantile, où la lutte pour l'établissement d'un commerce prospère résonnait avec celle contre le monopole et le privilège des compagnies¹⁴⁵. L'abolitionnisme représentait un autre versant de cette lutte.
- 39 La traite et l'esclavage étaient pour Brissot non seulement contre nature, mais le symbole des abus et des dérives de l'arbitraire royal. Ce positionnement correspondait à son itinéraire. Pahin de la Blancherie, le quaker anglais James Philips, puis la « Society for the Abolition of the Slave Trade » avaient chacun joué un rôle déterminant dans sa sensibilisation à la question noire. À peine cette société fut-elle créée que Brissot était invité à en rejoindre les membres. Il connaissait déjà certains d'entre eux : c'était le cas de Philips, très certainement de Granville Sharp, William Wilberforce et Josiah Wedgwood. Lorsqu'il s'exila à Londres de novembre 1787 à février 1788 en compagnie du marquis du Crest, il avait bénéficié des recommandations du métis Joseph Bologne de Saint-Georges, qu'il côtoyait au Palais-Royal, pour pénétrer ce cercle militant. Ce n'est que quelques jours après son retour en France qu'il fonde avec Clavière le doublon parisien de la société abolitionniste londonienne. Il ne serait pas trop excessif de la qualifier de succursale, tellement cette dernière prend sa devancière londonienne pour modèle, dans sa structure organisationnelle, dans ses stratégies rhétoriques, mais aussi probablement dans son « expérience dans le développement d'entreprise, la recherche de financement, [...] dans l'édition et la distribution » de brochures, comme le pense Seymour Drescher¹⁴⁶. Elle reprenait également ses procédés tactiques, agissant simultanément sur l'opinion publique et sur le gouvernement par le biais de ses membres qui avaient accès aux différents ministères. Tactique très « whiggish » s'il en est.

La république réalisée

- 40 Le 3 juin 1788, Brissot part du Havre-de-Grâce en direction de Boston. La motivation première de son voyage en Amérique était de récolter les informations nécessaires afin de déterminer la faisabilité d'une spéculation financière sur la dette américaine pour le compte des banquiers Clavière, Cazenove et Stadnisky¹⁴⁷. Mais il ne fait aucun doute qu'il voulait également voir à quoi pouvait ressembler la république réalisée, faire la connaissance des quakers de Pennsylvanie dont ses « Amis » anglais lui avaient tant parlé, en profiter pour tisser des relations avec les sociétés abolitionnistes d'Amérique et pour envisager une future émigration. Aussitôt arrivé en rade de Boston, l'engouement de Brissot est immédiat : « Asile de l'indépendance, je te salue¹⁴⁸... »
- 41 De son périple de près de huit mois sur le continent américain, il en retira un ouvrage qu'il publie en 1791, *Nouveau Voyage dans les États-Unis de l'Amérique Septentrionale*. Il y retrace son parcours, fait état de ses impressions, publie ses informations accumulées ici et là, et mentionne ses rencontres, dont la grande partie d'entre elles a désormais sa place dans le panthéon des « pères fondateurs ». Il entre en contact avec John Adams, chez lui à Braintree¹⁴⁹, où il croise pour la première fois Richard Price. Dans le sein de ce foyer, il lui paraissait « être aux premiers temps décrits par Homère¹⁵⁰ » et « Horace dans sa belle ode¹⁵¹ ». Il avait visité l'arrière-pays bostonien, s'était arrêté à Roxbury chez William Heath, « un de ces dignes imitateurs du Cincinnatus Romain ». C'est en sa compagnie qu'il se rappela « ce mot de Curius : que l'or n'était point nécessaire à celui qui savait se contenter d'un pareil dîner. Avec cette simplicité, on est digne de la liberté ; on est sûr de la conserver longtemps. »¹⁵² Cette simplicité, il la voyait également chez Samuel Adams et chez John Hancock. Il disait d'ailleurs du premier qu'il était « sincèrement idolâtre du républicanisme », qu'il avait l'« excès des vertus républicaines »¹⁵³, et du deuxième qu'il était toujours aussi animé de l'« esprit de patriotisme » qu'au « commencement de l'insurrection »¹⁵⁴. Son intégration à la haute société bostonienne allait être couronnée par le président de l'« American Academy of Arts and Sciences » qui lui proposa de devenir l'un de ses membres¹⁵⁵.
- 42 Arrivé à New York, il rencontra les meilleures têtes de la ville, dont John Jay, Rufus King, Thomas Mifflin, Alexander Hamilton et James Madison¹⁵⁶. Il eut le plaisir d'être convié à dîner chez Hamilton et Madison, voyant dans le premier « l'air méditatif d'un profond politique », et dans le second « l'air déterminé d'un républicain »¹⁵⁷. Il dit également avoir fait la connaissance de Cyrus Griffin, alors président du Congrès, chez qui il fut invité, et où l'on « but peu de vin », preuve de la tempérance de ce pays, « vertu par excellence des républicains »¹⁵⁸. Il avait pu assister à une réunion de la « New York Manumission Society », fort de la recommandation de la société abolitionniste londonienne¹⁵⁹. À Philadelphie, il fut accueilli par Benjamin Rush, lui qui était « si humain, si éclairé¹⁶⁰ », et qui voyait dans le combat abolitionniste un moyen de lutter contre « la tyrannie britannique en Amérique¹⁶¹ ». Il eut le privilège de rencontrer la personnalité la plus éminente du moment, l'inégalable Benjamin Franklin. Brissot dresse de lui le portrait d'un « grand homme, si longtemps le précepteur des Américains, et qui a si glorieusement contribué à leur indépendance¹⁶² ». Il avait eu la chance « de le voir, de jouir de sa conversation, au milieu de ses livres, qu'il appelle encore ses meilleurs amis¹⁶³ », et à qui il attribue « les caractères du vrai philosophe¹⁶⁴ ». Ce dernier lui avait fait rencontrer les membres de la société abolitionniste philadelphienne, composée par une grande majorité

de quakers, qui, semble-t-il, connaissaient déjà Brissot via son *Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale* de M. le marquis de Chastellux, publié deux ans auparavant. Il se plaisait réellement dans cette société et dans cette ville, qui conviendrait le mieux pour une potentielle immigration de lui et de sa famille¹⁶⁵. Pour finir ce tour d'horizon, Brissot rencontre George Washington dans sa demeure à Mont Vernon, où il resta trois jours et fut comblé « d'amitiés¹⁶⁶ » : « vous l'avez souvent entendu comparer à Cincinnatus ; la comparaison est exacte » nous dit-il¹⁶⁷. Puis de renchérir : « Tacite a fait de Germanicus un portrait où l'on retrouve beaucoup de traits de Washington¹⁶⁸ », car « c'est le modèle d'un républicain ; il en offre toutes les qualités, toutes les vertus¹⁶⁹ ».

- 43 Son voyage aux États-Unis permet à Brissot de mettre à l'épreuve son réseau républicain et d'en mesurer toute l'étendue. Car avant même d'inclure de si grands noms dans son cercle relationnel, faut-il encore avoir les recommandations nécessaires pour qu'ils lui soient accessibles. Il est évident que Brissot les avait, car il n'avait ni la réputation ni le temps pour se créer de si belles entrées. Il avait bénéficié d'une lettre de recommandation de La Fayette, destinée à son ami et frère maçon George Washington¹⁷⁰, et d'autres de ses relations londoniennes, dont ses amis abolitionnistes. Rappelons-nous que Brissot fait la connaissance de Richard Price chez John Adams et que nombre de radicaux anglais, comme Price, Priestley ou Macauley, jouissaient d'un lien solide, étroit et de longue date avec les patriotes américains¹⁷¹. Si l'on s'en tient à l'exemple de Macauley, elle entretenait une correspondance régulière avec Benjamin Rush à partir de 1769, un an après qu'elle et son frère se soient impliqués ouvertement dans les événements de 1768¹⁷², puis avec Benjamin Franklin, Samuel et John Adams et Georges Washington¹⁷³. Au final, Brissot avait retrouvé dans ce milieu, qui prenait l'Atlantique pour terrain et qui reliait Paris, Genève, Londres, Amsterdam, Boston, New York et Philadelphie, la république réellement existante, celle qui élevait en action les idées qu'elle prônait.

Conclusion

- 44 Le but de cet article était de tracer les contours d'une trajectoire des Lumières, en pensée et en acte. Ce n'est pas tant l'esprit philosophique qu'il s'agissait d'étudier en soi, mais la manière dont il s'incarne pour soi, à travers une trajectoire individuelle, et la manière dont cet esprit se confronte à la réalité. Cet esprit philosophique qui plane sur le dix-huitième siècle occidental n'existe qu'à travers une conscience située dans une expérience vécue qui lui donne chair, sens et consistance. Dans le cas de Brissot, cet esprit est indissociable de Descartes, Bayle, Bacon, La Mettrie, Malebranche, Condillac, Helvétius, d'Holbach, Diderot, Voltaire, Gordon, Evans, Sidney, Milton, Dryden, Pope, Walpole, Beccaria, sans compter les classiques de l'antiquité grecque et romaine, et, bien sûr, Rousseau, le premier qui lui fit tomber le bandeau des yeux. Il est clair que l'esprit philosophique a insufflé en lui le germe de l'esprit critique puis de l'émancipation, qui a d'abord fait de lui un apostat puis un paria. Il est certain qu'il devait croire absolument au bien-fondé de la philosophie et de son monde pour accepter la rupture de ses liens familiaux, et tenter de retrouver la chaleur d'un foyer dans les sociétés d'esprit parisiennes.
- 45 À travers la trajectoire philosophique de Brissot, cet article nous permet de rendre compte d'autres parcours de vie mus par l'esprit philosophique, dans d'autres contextes, qui se sont déroulés ailleurs et autrement. L'intérêt de cette perspective nous permet de mesurer une acception fort généralisatrice comme celle d'Israel, qui tend à penser que

l'âge des révolutions démocratiques fut le résultat des « Lumières radicales¹⁷⁴ », et qui pense ces Lumières uniquement par le prisme des idées. Dire que l'esprit philosophique a réintroduit de l'entropie dans les sociétés monarchiques occidentales est chose différente, encore faut-il en évaluer le degré et ses implications. L'homme de raison n'était pas exempt de sentiments plus terre-à-terre. L'esprit philosophique n'était pas seul au monde, il était dans-le-monde et, en tant que tel, il était lié à l'esprit de « frustration¹⁷⁵ » et à celui de « persécution¹⁷⁶ » qui a pu mener l'homme de lettres à épouser l'esprit républicain, comme ce fut le cas de Brissot. La lutte contre l'oppression était d'abord et avant tout une expérience de vie avant d'être celle de sa prise de conscience et de sa mise en perspective philosophique. Mais l'esprit républicain était bien l'une des manifestations de la rencontre des Lumières avec la société monarchique et de la distorsion entre l'esprit du temps et l'ordre institué. Car si la philosophie avait amené Brissot vers la république, nombreux furent les maillons de sa trame républicaine qui ne l'étaient pas, et nombreux furent ses compagnons de route qui ne partagèrent pas son engouement : c'est le cas de Guillard, de Linguet, de Pelleport, de Mentelle, de Bergasse, de La Fayette, du marquis du Crest. Encore faut-il préciser qu'il n'était pas nécessaire de se dire « républicain » pour faire siennes et promouvoir des valeurs et des idées républicaines. Une analyse circonstanciée nous montre que l'homme de lettres pouvait également être habité par des considérations moins philosophiques et plus pragmatiques, comme le fut Brissot dans sa quête de fortune et de gloire. Là encore, l'esprit républicain n'est pas isolé d'un esprit de carrière et de promotion sociale qui nous oblige à rendre compte de son double mouvement d'association et de dissociation vis-à-vis de l'ordre monarchique. Avant le 22 juin 1791, son républicanisme n'était pas aussi facilement dissociable de la monarchie pour la simple raison que ces deux termes que l'on oppose conventionnellement aujourd'hui pouvaient très bien être associés.

- 46 D'abord dans sa première phase, dirait-on, de 1766 à 1778, où son esprit philosophique s'intègre, ou du moins aspire à s'intégrer, aux institutions monarchiques. C'est en tant que clerc, d'abord à Chartres puis à Paris, que Brissot développe sa réflexion philosophique en matière de jurisprudence. Quant à sa philosophie, elle est teintée de scepticisme¹⁷⁷, très certainement inspirée par son professeur de philosophie au collège de Chartres, l'abbé Thierry, puis par son rousseauisme, comme le montrent respectivement ses deux écrits de jeunesse, l'un sur le *Pyrrhonisme universel* et l'autre sur ses *Recherches sur le droit de propriété et sur le vol*. Puis sa réflexion, influencée cette fois-ci par Guillard, Linguet et le parti anti-encyclopédique, sera colorée par un ton journalistique proche de l'irrévérence, de plus en plus acide en raison des nombreux écueils sur lesquels il bute pour percer dans la république des lettres.
- 47 Dans un deuxième temps, de 1779 à 1782, il manifeste une volonté de se faire reconnaître dans le monde institué des lettres, qu'il soit officiel et académique, ou privé, par le biais des salons, des musées, des clubs, des loges ou via d'autres sociétés d'esprit. Notons qu'il aiguise ses connaissances et ses réflexions philosophiques depuis l'Hôtel de Mayence et la protection de son mentor, Edmé Mentelle. Précisons encore qu'il le rencontre grâce aux recommandations de Marie-Catherine Dupont, sa future belle-mère, et au second degré via Swinton, le propriétaire du *Courier de l'Europe*, sans qui Brissot n'aurait jamais décidé de s'installer à Boulogne-sur-Mer. Mentelle lui ouvre son réseau de relations, composé d'esprits éminents, et le met en contact avec van Irhoven van Dam. De là, il entretient une image respectable, tout en développant la solidarité et l'esprit philosophique dans le sein bienveillant de la Franc-maçonnerie.

- 48 Le premier tournant date de 1782, moment de son voyage suisse et de sa rencontre avec les républicains genevois. Il partage et alimente avec eux son esprit républicain, qui n'est pas autre chose que l'esprit philosophique appliqué à la politique. Grâce à eux, et surtout à Clavière, il place son entreprise du « Lycée » sous les meilleurs auspices. Même si son projet de financement par certains banquiers amstellodamois échoue, il bénéficie dès son arrivée à Londres d'un réseau relationnel de premier plan en la personne de Maty, Macauley-Graham, Lord Mansfield, Lord Shelburne, Paine, Gibbon, Bentham, Williams et Kirwan. À travers l'exemple britannique, il voyait comment la science et la philosophie pouvaient s'opposer à la dérive tyrannique de la monarchie.
- 49 Le deuxième tournant survient deux ans plus tard avec son embastillement de juillet à septembre 1784. Après cela, et jusqu'en 1787, il fera profil bas. Il se rapproche de Clavière et de ses entreprises spéculatives pour jouer avec Mirabeau le rôle de prête plume. Probablement grâce au soutien de Mentelle et à son appartenance maçonnique, Brissot intègre la chancellerie du duc d'Orléans, sous les auspices du marquis du Crest et de ses ambitions ministérielles. Évoluant dans le giron de Clavière, Brissot fréquente Mirabeau, Crèvecoeur, Condorcet et La Fayette, et rencontre Jefferson chez lui à Paris¹⁷⁸.
- 50 Le troisième et dernier tournant avant la survenance des événements révolutionnaires est la proclamation des États-généraux, qui mettent un terme à son voyage américain et à son projet d'installation à Philadelphie. Il y avait rencontré les grands hommes qui avaient façonné cette jeune république, les John Adams, Benjamin Franklin, John Jay, Alexander Hamilton, George Washington, James Madison, George Clinton. Dans une lettre non datée, mais écrite probablement entre 1789 et 1790, Arbaud de Montalet demande à Brissot pourquoi il demeurait encore en France, s'il était « fidèle et conséquent » avec ses principes. Il l'encourageait à fuir « avec [sa] femme et [ses] enfants à Philadelphie, [là où] la paix, la vertu, le bonheur qui en est inséparable sont bien au-dessus des chimères de la gloriole et de la frénésie d'une vaine réputation¹⁷⁹ ». Ce que nous dit cette trajectoire, c'est que Brissot cherche à acter la république, d'abord par la philosophie, dans le monde des lettres et la franc-maçonnerie, de 1774 à 1784, ensuite par l'Atlantique et là où elle avait triomphé, en Amérique, et, enfin, lorsque les premiers signes d'une ouverture du régime monarchique se fit sentir, en France, en 1789.
- 51 Si l'esprit philosophique avait mené Brissot vers l'esprit républicain¹⁸⁰, l'inverse, soutenu par Israel¹⁸¹, n'était pas vrai, du moins de l'avis de Brissot. Dans son discours *De la Vérité*, il affirmait que « l'esprit républicain n'est pas cependant toujours propre à favoriser la découverte de toutes les vérités¹⁸² ». Les exemples de républiques qui avaient été corrompues étaient nombreux : il suffisait de penser à l'Angleterre, aux Provinces-Unies, à Venise et, récemment, à Genève pour s'en convaincre. La république n'est pas en soi le garant de la vérité. Elle est simplement à ses yeux le gouvernement qui, d'essence, la facilite. Le piège de la république, comme de tout régime, est de se dénaturer jusqu'à être menacé par le despotisme, véritable peste politique. L'intégrité de la république perdure tant que sa visée est celle du bien public et de l'intérêt général, tant qu'elle dépasse le particulier, la nation y compris, pour épouser l'univers dans son entier. Car c'est uniquement dans cet espace que se déploie pleinement « ce sentiment de bienfaisance et de liberté [...], [ce] devoir de l'étranger qui pense, qui regarde tous les hommes comme des semblables¹⁸³ ». Ce républicanisme cultivé par Brissot, et que l'on retrouve chez lui dès 1784, subvertit l'idée du patriotisme « comme les anciens l'entendaient¹⁸⁴ » pour en faire un cosmopolitisme¹⁸⁵. C'est pourquoi la patrie de Brissot, depuis 1784 et son embastillement, passait par l'Atlantique, c'est-à-dire par Londres, Boston, Philadelphie et

New York, parce que c'était dans les sociétés qu'il y fréquentait qu'il se sentait vraiment heureux, y puisant par la même les nouvelles ressources pour son républicanisme.

- 52 Cette dissociation entre esprit philosophique et esprit républicain explique pourquoi des personnes emplies du premier comme Brissot, La Fayette, d'Éprémèsnil, Clavière, Marat, Carra, Williams, Macauley et le duc d'Orléans pouvaient très bien s'entendre et se côtoyer en toute amitié avant la Révolution française. Promouvoir des réformes, quel que soit son degré d'affinité avec les idées républicaines, était suffisant à ce moment pour démontrer son esprit philosophique, ce sentiment bienveillant d'être utile à sa société grâce à ses connaissances. L'important était de transcender les particularités afin de poursuivre un bien commun universel. Il renvoyait à un sens commun éclairé, qui avait mis fin à l'entente traditionnelle entre le savant et le politique pour en établir une nouvelle entre la philosophie et la politique. L'important était de lutter contre le despotisme monarchique au nom du bonheur de l'humanité et de la liberté universelle, et d'agir dès à présent pour un renouvellement global de l'ordre monarchique. L'esprit philosophique était donc moins le principe actif de l'esprit républicain que la cheville ouvrière de l'esprit républicain appliqué à la monarchie, le réformiste qui pouvait réunir des personnages aux visées programmatiques différentes, divergentes et, plus tard, contradictoires.
- 53 Ce réformisme défendu par Brissot et ses compagnons de route était autant pensé qu'acté. Il est vrai qu'il s'agissait d'un réformiste élastique, tantôt « modéré », tantôt « radical ». Mais, au temps de Brissot, la philosophie n'avait plus rien d'uniquement contemplatif, elle était pleinement praxique, c'est-à-dire également active et utilitaire, car elle œuvrait pour le bien public. Toutes les sociétés dans lesquelles il était impliqué depuis son embastillement étaient traversées par cette nécessité. Mettre sur pied de simples sociétés littéraires ne suffisait plus pour répandre la vérité. Il était temps de la réaliser, que ce soit à travers la « Société philanthropique » d'Orléans, de Chartres ou de Lyon, la « Société Gallo-américaine », la « Société des Amis des Noirs », et probablement à travers le salon Kornmann. Le temps était à la réforme, et il était temps de la provoquer, que ce soit dans le domaine des lettres, de la morale, de la jurisprudence, de la philanthropie, du commerce ou de la traite. C'est ce qui explique pourquoi Brissot continuait à entretenir des relations avec certains académiciens de provinces, certains ministres, certains membres du Parlement de Paris et même avec un prince de sang. Le projet républicain de Brissot était intégré à la société française d'Ancien Régime philosophiquement parlant, puisque la monarchie était un donné à dépasser de l'intérieur, mais aussi pragmatiquement parlant, parce que c'était uniquement dans ce cadre qu'il pouvait trouver la fortune et la gloire. Jamais Brissot n'a justifié l'utilisation de la violence avant 1789, exception faite pour les insurgés américains, parce que le bouleversement y était général¹⁸⁶. Dans le cas contraire, il fallait plutôt favoriser les réformes partielles et bien tempérées. C'était le cas de la traite et encore plus vrai de l'esclavage, dont l'abolition devait être graduelle, autrement dit conforme à la raison¹⁸⁷. Olivier Grenouilleau parle à raison de l'abolitionnisme comme un « radical réformisme¹⁸⁸ », c'est-à-dire « radical dans son projet et réformiste dans la méthode¹⁸⁹ ». C'est en cela que Brissot nous montre que, avant 1789, voire 1791, il n'existe pas de frontières entre les Lumières « modérées » et « radicales », unifiées en esprit et en acte, mais aussi tiraillées entre la fidélité à leurs principes et la recherche d'une noble position. C'est pourquoi le « patriotisme » de Brissot passe du philosophique et du spirituel au politique et au temporel ; la patrie espérée par lui n'est plus uniquement « celle de la vérité¹⁹⁰ », mais de « l'amour de soi, de son bien-

être, du pays où l'on a ce bien-être, des lois qui le protègent, des citoyens qui le partagent, de la liberté qui l'honore, de la réflexion qui l'étend¹⁹¹ ». En principe, cette patrie était l'univers, mais, en pratique, Brissot avait du mal à savoir quel pays pouvait lui offrir cette liberté qu'il chérissait tant, de même que cette réputation, qui le hantait toujours. Ici, ambition personnelle et projet républicain ne font qu'un.

- 54 Brissot nous a également montré comment la distinction entre républicanisme classique et moderne perdait à son endroit de sa pertinence, nous poussant à l'inverse à les relier dialectiquement. De sa pénétration dans la république symbolique des lettres à son voyage dans la république instituée en Amérique, son esprit républicain rend compte de l'avènement d'une culture politique nouvelle¹⁹² qui autorise la renaissance de la république. Si les réalités sociales sont indexées à la dimension symbolique, celle-ci ne prend son sens que dans le vécu de chacun et dans l'appropriation que chacun en fait. Ces significations symboliques, même pour un philosophe comme Brissot, ne peuvent se calquer sur les modèles des écoles de pensée, même si, à des degrés divers, elles en découlent. Fernand Dumont appelait cela la « culture seconde », soit l'« objectivation du mouvement réflexif de la culture »¹⁹³, le moment où le « sujet reprend le sens où il est immergé pour le reformuler¹⁹⁴ » et où il appose sa signature sur son monde et sur son milieu. Homi K. Bhabha dirait à son tour que Brissot, à travers « le langage de la critique », « dépasse ces fondements de l'opposition et ouvre un espace de traduction [...] qui n'est ni l'un ni l'autre »¹⁹⁵, ni tout à fait républicain, ni entièrement monarchique, et, pour ce qui est de la première prémisse, ni classique, ni moderne. C'est ainsi que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le processus de dédoublement de la culture politique monarchique sur elle-même, déjà engagé auparavant, se réalise dans le dialogue engagé avec l'esprit républicain, quel que soit son rapport à la tradition. Après s'être inscrit dans le donné de son tissu symbolique, il le crée, ou plutôt le re-présente. C'est pourquoi la culture monarchique et la culture républicaine sont dialectiquement liées, la seconde s'accumulant dans la mémoire et l'imaginaire commun de la première. Aucune distanciation sans pré-position. C'est cela la stylisation, et c'est en cela que Brissot possède son propre style républicain, indissociable du parcours de vie sur lequel il repose.
- 55 Un des plus grands mérites de l'analyse de Baker est d'avoir mis l'accent sur l'« acte de puissance et de créativité intellectuelles » de l'esprit philosophique républicain, qui, couplé à des décennies de « désagrégation des attributs [...] [de] la notion d'autorité royale »¹⁹⁶, a progressivement opéré un transfert de l'autorité discursive. Si l'acte parle de pouvoir, comme Hannah Arendt le soutient¹⁹⁷, alors l'acte républicain, en actualisant l'esprit républicain, ne fait pas que survivre au temps, il concurrence et offre une authentique alternative au pouvoir actuel. Pour ceux qui, comme Brissot, projettent la république dans les futurs du passé dont l'enjeu est bien présent, l'idée républicaine vise alors à « les améliorer en accord avec l'esprit du temps¹⁹⁸ ». Cette posture renvoie tout à fait à la conception benjaminienne du matérialisme historique, c'est-à-dire à la nécessité pour chaque époque de partir à la « conquête de la tradition, contre le conformisme qui est en train de la neutraliser¹⁹⁹ ». La renaissance de la république à laquelle participe Brissot n'est donc pas une reproduction, elle est une traduction, c'est-à-dire une tentative de dissoudre une dissonance primordiale dans l'ordre du langage²⁰⁰. L'esprit républicain est, en ce sens, une parole qui refait autorité, autrement dit qui autorise un acte républicain, point de départ d'une réalité républicaine nouvelle. Ceci renvoie à la richesse lexicale de l'acte, à la fois *actum*, *acté*, *fait*, et *actus*, l'action d'acter et de faire. La république repose donc pour Brissot sur les contingences de son temps et ne peut être

convoquée que de manière circonstanciée²⁰¹. En aucun cas il ne s'agit pour lui de rétablir une république pastiche des modèles passés, une république singeuse : « Il serait donc aussi absurde » nous dit-il « que Paris eût les mœurs de la vieille Rome ou de Sparte, que celle-ci eût eu celles de Paris. Ne cherchons point de modèle hors de nous-même, et n'allons pas surtout copier des cadres de législation faits pour d'autres pays, d'autres circonstances²⁰². »

- 56 La république était donc en cela triplement en acte : d'abord parce que ses membres fondaient leur propre autorité sur la base du droit naturel et/ou du contrat social²⁰³, actualisant la décadence de l'ordre monarchique et la croissance de l'ordre républicain ; ensuite parce que ceux-ci ne se contentaient pas d'attaquer l'ordre institué, ils mettaient directement en pratique les principes de liberté, d'égalité, de solidarité, d'indépendance et d'esprit critique entre eux, à travers leurs sociétés, leurs clubs, leurs loges, leurs comités, leurs salons ou leurs rencontres informelles ; enfin, parce que, pour des individus comme Brissot, qui avaient été les victimes du mensonge d'intégration de la république des lettres, elle représentait le milieu de la parole et de la communion retrouvée, milieu de reconnaissance et de renaissance de l'identité. La république atlantique dans laquelle Brissot se retrouvait montrait comment il était possible pour des républicains de créer leur propre communauté de conscience, de troquer les sociétés monarchiques et leurs règles données d'avance pour une communauté élective, traversée par la conscience de former ensemble une communauté. Ce mouvement réflexif montrait comment une conscience historique était en mesure de se donner un autre sens pour relancer et réactiver la conscience politique depuis les marges de la monarchie.

NOTES

1. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Article VIII. Prix sur l'Histoire proposé par M. l'Abbé Raynal », in *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*, vol. 2, n° 1, 1783, p. 57.

2. Spinoza pensait que les catégories de « bien » et de « mal » et, par extension, celles de « juste » et d'« injuste », de « vrai » et de « faux », de « bon » et de « mauvais » ne pouvaient exister dans l'absolu. Elles étaient au contraire indexées à un sens éthico-normatif variable d'une société à une autre dans l'espace et dans le temps (Jonathan I. ISRAEL, *Les Lumières radicales. La philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)* (trad. C. NORDMANN et J. ROSANVALLON), Paris, Éditions Amsterdam, 2005, p. 200).

3. Pour les versions françaises de la critique des « Lumières radicales », voir notamment le numéro 13 de *Lumières* dirigé par Jean MONDOT et Cecile RÉVAUGER. Au sujet des critiques de *Democratic Enlightenment* et de ses principales réponses, voir Jonathan I. ISRAEL, « A Reply to Four Critics », in *H-France Forum*, vol. 9, n° 5, 2014, p. 77-97. De même, pour son ouvrage *Revolutionary Ideas*, voir Jonathan I. ISRAEL, « A Response to Jeremy Popkin's Review of Jonathan Israel. *Revolutionary Ideas* », in *H-France Review*, vol. 15, n° 67, 2015, p. 1-14.

4. Jonathan I. ISRAEL, *Les Lumières radicales*, op. cit., p. 202-212.

5. Quentin DELUERMOZ et Pierre SINGARAVÉLOU, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016, p. 274.

6. Jonathan I. ISRAEL, *Revolutionary Ideas. An Intellectual History of the French Revolution from The Rights of Man to Robespierre*, Oxford et Princeton, Princeton University Press, 2014
7. Augustin BERQUE, *Ecumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, p. 160-161, Augustin BERQUE, « Milieu et motivation paysagère », in *Espace géographique*, vol. 16, n° 4, 1987, p. 243, et Augustin BERQUE, *Les raisons du paysage*, Paris, Hazan, 1995, p. 22.
8. George E. MARCUS, « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography », in *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 110.
9. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires (1754-1784)*, Tome I, Paris, Librairie Alphonse Picard & Fils, 1911, p. 29.
10. *Ibid.*, p. 33-34.
11. *Ibid.*, p. 33.
12. *Ibid.*, p. 37.
13. *Ibid.*, p. 35.
14. *Ibid.*, p. 36-37.
15. Suzanne D'HUART, *Brissot. La Gironde au pouvoir*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1986, p. 17.
16. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 1.
17. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la vérité, ou méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines*, Neuchâtel, 1782, p. 5-7.
18. Également « bailli du Chapitre cathédral en deux seigneuries, et lieutenant particulier d'une mairie laïque », actif gestionnaire des biens des corps privilégiés : Michel VOVELLE, *Ville et campagne au XVIII^e siècle, Chartres et la Beauce*, Paris, Éditions sociales, 1980, p. 40.
19. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 42.
20. *Ibid.*, p. 65-66.
21. Robert DARNTON, « Dans la France prérévolutionnaire : des philosophes des Lumières aux 'Rousseau des ruisseaux' », in *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2010, p. 49.
22. Françoise WAQUET, « Qu'est-ce que la République des Lettres? Essai de sémantique historique », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 147, n° 147, 1989, p. 489.
23. *Ibid.*, p. 103.
24. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 2-3.
25. *Ibid.*, p. 121.
26. *Ibid.*, p. 25-26.
27. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Pot-pourri. Eternnes aux gens de lettres*, Londres, 1777
28. *Op. cit.*, p. 104.
29. *Ibid.*, p. 88.
30. Robert DARNTON, « Dans la France prérévolutionnaire : des philosophes des Lumières aux 'Rousseau des ruisseaux' », in *Bohème littéraire et révolution, op. cit.*, p. 47-82.
31. « Linguet à Brissot. Paris, 1776 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, Paris, Librairie Alphonse Picard & Fils, 1911, p. 1.
32. *Op. cit.*, p. 140.
33. *Ibid.*, p. 179.
34. *Ibid.*, p. 185.
35. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Un indépendant à l'Ordre des avocats, sur la décadence du barreau de France*, Berlin, 1781, p. 35.
36. *Op. cit.*, p. 195.
37. AN 446AP/1, dossier 2, Lettre de Brissot à Félicité, Lyon, le 30 mai 1782.
38. AN 446 AP/1, dossier 1, van Irhoven van Dam à Brissot, Utrecht, le 31 mai 1782.
39. AN 446 AP/1, dossier 1, van Irhoven van Dam à Brissot, Utrecht.

40. Louis AMIABLE, *Une Loge maçonnique d'avant 1789, La R.*. L.*. Les Neuf Sœurs*, Paris, Félix Alcan Editeur, 1897, p. 4, et Nicholas HANS, « UNESCO of the Eighteenth Century. La Loge des Neuf Sœurs and Its Venerable Master, Benjamin Franklin », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 97, n° 5, 1953, p. 517.
41. AN 446AP/1, dossier 1, Lettre de Brissot à Clavier du Plessis, 1779.
42. Robert DARNTON, *La fin des Lumières. Le mesmerisme et la Révolution*, Paris, Librairie académique Perrin, 1984, p. 97.
43. Marat avait été initié à la loge londonienne l'« Espérance » le 15 juillet 1774 : Jacques DE COCK (dir.), *Marat avant 1789*, Lyon, Éditions fantasques, 2003, p. 47.
44. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 196.
45. Jean-Paul MARAT, « Traits destinés au portrait du jésuite Brissot », in *Annales révolutionnaires*, vol. 5, n° 5, 1912, p. 687.
46. « Villar à Brissot. 15 mars 1783 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers, op. cit.*, p. 47.
47. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 339.
48. « Lettre de Friederich von Freudenreich à Ostervald, Berne, le 11 août 1782 », retranscription consultable sur le site de Robert DARNTON, *A Literary Tour de France*, p. 263 : http://www.robertdarnton.org/sites/default/files/brissot_consolidated.pdf (consulté le 4 août 2015).
49. « Villar à Brissot. 24 septembre 1783 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers, op. cit.*, p. 74.
50. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 240-241.
51. Brissot demande à Ostervald d'envoyer deux cents exemplaires de son *Prospectus* du Lycée de Londres chez le duc de Chartres, « Lettre de Brissot à Ostervald. Paris, ce 22 septembre 1782 », in Robert DARNTON, *A Literary Tour de France, loc.cit.*
52. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, tome I, p. 240p. 242-243.
53. *Ibid.*, p. 244.
54. *Ibid.*, p. 281.
55. *Ibid.*, p. 272.
56. *Ibid.*, p. 299.
57. *Ibid.*
58. AN 446 AP/7, Lettre de Clavière à Brissot, 29 août 1782.
59. « Brissot à Ostervald. Paris, ce 2 juillet 1781 » in Robert DARNTON, *A Literary Tour de France, loc.cit.*
60. AN 446 AP/1, dossier 1, Lettre de Blot à Brissot, Lyon, le 25 septembre 1781.
61. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires, op. cit.*, Tome I, p. 260-261.
62. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le Philadelphien à Genève, ou Lettres d'un Américain sur la dernière révolution de Genève, sa Constitution nouvelle, l'émigration en Irlande, etc. pouvant servir de tableau politique de Genève jusqu'en 1784*, Dublin, 1783, p. 5.
63. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Les moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France, sans nuire à la sûreté publique*, Châlons-sur-Marne, Seneuze, 1781, p. 15. Voir également son « Discours sur l'administration de la justice criminelle, Prononcé par M. S. [Servan, avocat-général] », in *Bibliothèque philosophique, du législateur, du politique, du jurisconsulte*, tome 2, Berlin, 1782, p. 129-130, sa *Théorie des lois criminelles, op. cit.*, tome 1, p. 206-207, et Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le sang innocent vengé, ou Discours sur les réparations dues aux Accusés innocents. Couronné par l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, le 25 août 1781*, Berlin, 1781, p. 9.
64. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique, du législateur, du politique, du jurisconsulte*, tome 3, Berlin, 1782, p. 249. Sur l'importance pour Brissot de suivre l'exemple du modèle républicain américain : Pierre SERNA, « Le pari politique de Brissot ou lorsque le Patriote Français, l'Abolitionniste Anglais et le Citoyen

Américain sont unis en une seule figure de la liberté républicaine », in *La Révolution française* [En ligne], n° 5, 2013, [http:// http://journals.openedition.org/lrf/1021](http://journals.openedition.org/lrf/1021) (consulté le 16 novembre 2016).

65. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Théorie des lois criminelles*, tome I, Utrecht, 1781, p. 110.
66. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « De la décadence du barreau français », in *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte*, tome 6, Berlin, 1782, p. 396-397.
67. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Pot-pourri. Etrennes aux gens de lettres*, op. cit., p. 75.
68. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Théorie des lois criminelles*, tome 2, Berlin, 1782, p. 22. Margaret Jacob souligne l'importance de considérer les Lumières radicales, et leur hostilité au pouvoir royal, dans leur versant politique et religieux : Margaret C. JACOB, « The Radical Enlightenment and Freemasonry: Where We Are Now », in *Philosophica*, n° 88, 2013, p. 13-29, et Margaret C. JACOB, *Strangers Nowhere in the World. The Rise of Cosmopolitanism in Early Modern Europe*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2006, p. 95-121.
69. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Lettres philosophiques sur Saint Paul*, op. cit., p. 29.
70. *Ibid.*, p. 52.
71. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires*, op. cit., Tome I, p. 29.
72. *Ibid.*, p. 109.
73. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., p. 234.
74. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Lettres philosophiques sur Saint Paul*, op. cit., p. 85.
75. *Op. cit.*, p. 238-239.
76. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Prospectus. Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., tome 3, p. 5.
77. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires*, op. cit., tome I, p. 297.
78. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Théories des lois criminelles*, op. cit., p. 134.
79. *Ibid.*
80. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Article III. A Sketch, etc. ou Essai sur le Code à faire en Amérique. London, 1784 », in *Journal du Lycée de Londres*, vol. 2, n° 3, 1784, p. 154.
81. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., p. 235.
82. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *L'autorité législative de Rome anéantie, ou Examen rapide de l'histoire et des sources du droit canonique, dans lequel on prouve ses incertitudes, ses abus et la nécessité de lui substituer pour la discipline de l'Eglise, des Lois simples*, 1785, p. 54.
83. *Ibid.*, p. 51-52.
84. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Lettres philosophiques sur Saint Paul*, op. cit., p. 85.
85. *Ibid.*, p. 29.
86. Jay M. SMITH, *The Culture of Merit : Nobility, Royal Service, and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600-1789*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1996, p. 25.
87. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Lettres philosophiques sur Saint Paul*, op. cit., p. 84.
88. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., p. 248, et Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le sang innocent vengé*, op. cit., p. 9.
89. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Lettres philosophiques sur Saint Paul*, op. cit., p. 84-89.
90. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le Philadelphien à Genève*, op. cit., p. 26.
91. Note de Brissot dans le « Discours sur l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle », in *Bibliothèque philosophique, du législateur, du politique, du jurisconsulte*, op. cit., tome 3, p. 86.

92. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., tome 3, p. 245.
93. *Ibid.*, p. 244.
94. *Ibid.*, p. 237.
95. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le Philadelphien à Genève*, op. cit., p. 10-11.
96. « Brissot à Marat. Lyon, 6 juin 1782 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 35.
97. Charles R. RITCHESON, « The Earl of Shelburne and Peace with America, 1782-1783 : Vision and Reality », in *The International History Review*, vol. 5, n° 3, 1983, p. 329.
98. AN 446 AP/6, dossier 2, Lord Mansfield à Brissot, Londres, le 15 juillet 1783.
99. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Discours de l'éditeur servant de conclusion », in *Bibliothèque philosophique* op. cit., tome X, p. 348, ainsi que Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Article III. A Sketch... », art. cit.
100. Claude PERROUD (dir.), *J.-P. Brissot. Mémoires*, op. cit., tome I, p. 346-347.
101. *Ibid.*, p. 347.
102. *Ibid.*
103. Eugene Charlton BLACK, *The Association: British Extraparliamentary Political Organization, 1769-1793*, London, Oxford University Press, 1963, p. 61.
104. Verner W. CRANE, « The Club of Honest Whigs : Friends of Science and Liberty », in *The William and Mary Quarterly*, vol. 23, n° 2, 1966, p. 210.
105. Richard SORRENSEN, « Towards a History of the Royal Society in the Eighteenth Century », in *Notes and Records of the Royal Society of London*, vol. 50, n° 1, 1996, p. 29.
106. Jenny GRAHAM, « Revolutionary in Exile : The Emigration of Joseph Priestley to America 1794-1804 », in *Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, vol. 85, n° 2, 1995, p. 10, Isaac KRAMNICK, « Eighteenth-century Science and Radical Social Theory : The Case of Joseph Priestley's Scientific Liberalism », in *Journal of British Studies*, vol. 25, n° 1, 1986, p. 1-30, et Robert E. SCHOFIELD, *The Lunar Society of Birmingham: a Social History of Provincial Science and Industry in Eighteenth Century England*, Oxford, Clarendon, 1963.
107. AN 446AP/6, dossier 2, Bentham à Brissot, Londres, le 10 juillet 1783, et « Lettre de Brissot à Bentham, 25 juin 1783 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 59.
108. AN 446AP/10, Williams à Brissot, Londres, le 20 janvier 1783.
109. Nicholas HANS, « Franklin, Jefferson, and the English Radicals at the End of the Eighteenth Century », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 98, n° 6, 1954, p. 407-408.
110. David WILLIAMS, *Liturgy on the Universal Principles of Religion and Morality*, London, 1776, p. x.
111. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Article IV. Liberté Politique de l'Angleterre. Examen de L'opinion de Montesquieu, de Blackstone, de M. Delolme, Examen sur la Liberté du Dr Priestley, (1) et sur les Lettres de M. Williams, publiées récemment sur le même Sujet (1) Représentation du Peuple, ses abus, etc. », in *Journal du Lycée de Londres*, vol. 1, n° 5, 1784, p. 315-316.
112. Nicholas HANS, « UNESCO of the Eighteenth Century. La Loge des Neuf Sœurs and Its Venerable Master, Benjamin Franklin », art.cit., p. 519.
113. Carl B. CONE, *The English Jacobins: Reformers in Late 18th Century England*, New York, Scribner, 1968
114. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Article VIII. Prix sur l'Histoire proposé par M. l'Abbé Raynal », in *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*, vol. 2, n° 1, p. 57.
115. AN 446AP/2, dossier 1, Brissot à Mentelle, La Bastille, 18 juillet 1784.
116. Jonathan I. ISRAEL, *Les Lumières radicales*, op. cit., p. 39-48.

117. Keith Michael BAKER, « Transformations of Classical Republicanism in Eighteenth-Century France », in *The Journal of Modern History*, vol. 73, n° 1, 2001, p. 45.
118. Keith Michael BAKER, *Au tribunal de l'opinion. Essai sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle* (trad. L. Évrard), Paris, Payot, 1993, p. 163-164 et 221.
119. *Ibid.*, p. 179.
120. Christopher HAMEL, « L'esprit républicain anglais adapté à la France du XVIII^e siècle : un républicanisme classique ? », in *La Révolution française* [En ligne], n° 5, 2013, <http://journals.openedition.org/lrf/997> (consulté le 16 novembre 2016).
121. Michael SONENSCHER, « Republicanism, State Finances and the Emergence of Commercial Society in Eighteenth-century France – or from Royal to Ancient Republicanism », in Martin VAN GELDEREN et Quentin SKINNER (dir.), *Republicanism : A Shared European Heritage, vol. II: The Values of Republicanism in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 284.
122. Rachel HAMMERSLEY, *The English Republican Tradition and Eighteenth-Century France : Between the Ancients and the Moderns*, Manchester et New York, Manchester University Press, 2010, p. 174-184.
123. Donald WINCH, « Commercial Realities, Republican Principles », in Martin van Gelderen et Quentin Skinner (dir.), *Republicanism : A Shared European Heritage, vol. II, op. cit.*, p. 297.
124. Johnson K. WRIGHT, « The Idea of a Republican Constitution in Old Regime », in Martin VAN GELDEREN et Quentin SKINNER (dir.), *Republicanism : A Shared European Heritage, vol. I: Republicanism and Constitutionalism in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 290.
125. Richard WHATMORE, « Saving Republics by Moving Republicans : Britain, Ireland and 'New Geneva' During the Age of Revolutions », in *History*, vol. 102, n° 351, 2017, p. 400. Il n'est également pas inutile de rappeler que l'association de la république avec la monarchie n'avait rien de contradictoire pour les représentants genevois notamment, qui considéraient l'Empire britannique comme un lieu approprié pour rebâtir la république, et pour Francis d'Ivernois, qui avait dédié son *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle à sa majesté très-Chrétienne, Louis XVI, roi de France et de Navarre en 1782*.
126. Michael SONENSCHER, « Republicanism, State Finances and the Emergence of Commercial Society in Eighteenth-century France – or from Royal to Ancient Republicanism », in Martin VAN GELDEREN et Quentin SKINNER (dir.), *Republicanism : A Shared European Heritage, vol. II, op. cit.*, p. 286. Granville Sharp, un futur allié de Brissot dans le combat abolitionniste, défendra le même projet de constitution dans son « Memorandum on a Late Proposal for a New Settlement to be Made on the Coast of Africa, August 1783 », in *An Account of the Constitutional English Polity of Congregational Courts : and more particularly of the great annual Court of the People, called The View of Frankpledge, Wherein the whole Body of the Nation was arranged into regular Divisions of Tithings, Hundreds, &c.*, deuxième édition, London, 1786, p. 263-281.
127. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la vérité, op. cit.*, p. 225.
128. AN 446 AP/3, dossier 4 n° 31, marquis du Crest à Brissot, Paris, le 15 avril 1785.
129. AN 446 AP/3, dossier 4 n° 34, marquis du Crest à Brissot, Paris, le 15 octobre 1785.
130. AN 446 AP/4, dossier 1, Brissot au marquis du Crest, Paris, 1786.
131. *Ibid.*
132. AN 446AP/4, dossier 1 n° 17, Discours à la société philanthropique d'Orléans sur l'Esprit public, novembre 1786.
133. Claude PERROUD, « Notice sur la vie de Brissot », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers, op. cit.*, p. xliv.
134. « Brissot au marquis du Crest », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers, op. cit.*, p. 154.
135. *Ibid.*, p. 152.
136. Jean-André FAUCHER et Achille RICKER, *Histoire de la franc-maçonnerie en France*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1967, p. 180.

137. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Un mot à l'oreille des Académiciens de Paris*, 1786, p. 7.
138. Claude PERROUD (dir.), J.-P. Brissot. *Mémoires*, op. cit., tome 2, p. 54.
139. « Deuxième Séance, du 9 janvier 1787 », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 108.
140. *Ibid.*, p. 109.
141. « Prospectus de la Société Gallo-Américaine », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 117.
142. AN 446 AP/5, dossier 2, n° 152, « Esquisse d'un club ou assemblée, ou meeting Gallo-américaine ».
143. Étienne CLAVIÈRE et Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la France et des États-Unis, ou De l'Importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des Rapports de ce Royaume et des États-Unis, des Avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de Commerce, et enfin de la situation actuelle des États-Unis*, Londres, 1787, p. ii.
144. Koen STAPELBROEK, « Neutrality and Trade in the Dutch Republic (1775-1783) : Preludes to a Piecemeal Revolution », in Manuela ALBERTONE et Antonio DE FRANCESCO (dir.), *Rethinking the Atlantic World. Europe and America in the Age of Democratic Revolutions*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 111.
145. [Jacques-Pierre BRISSOT], « Quatrième lettre sur la dette nationale ; considérée relativement à la guerre de la Turquie », *Point de Banqueroute, ou lettre à un créancier de l'État, sur l'impossibilité de la Banqueroute Nationale, et sur les moyens de ramener le Crédit et la Paix*, Londres, 1787 p. 87.
146. Seymour DRESCHER, *Abolition. History of Slavery and Antislavery*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 214.
147. « Contrat de Brissot avec Clavière, Cazenove et Stadinski, pour sa mission aux États-Unis », in Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 180-181. Ceci est confirmé dans une lettre que Clavière adresse à Brissot : « J'ai grand besoin que quelque grand succès vienne à mon secours, car depuis longtemps je dépense beaucoup et je ne gagne rien. Je viens d'acheter une Compagnie à Suresnes qui lorsque tout sera payé me coûtera plus de 105 000 livres tournois. [...] Faites donc, mon cher ami, que ces affaires en papiers américains prennent une tournure qui nous soit profitable » : AN 446 AP/5, dossier 4, n° 1. Voir également la « Lettre V de M. Clavière à M. Brissot de Warville », in Jacques Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op. cit., p. 32.
148. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau Voyage dans les États-Unis de l'Amérique Septentrionale, Fait en 1788*, tome 1, Paris, 1791, p. 91.
149. *Ibid.*, p. 146.
150. *Ibid.*, p. 374.
151. *Ibid.*, p. 150.
152. *Ibid.*, p. 151.
153. *Ibid.*
154. *Ibid.*
155. AN 446 AP1, dossier 2, n° 118. Lettre de Brissot à Félicité, Boston, 1^{er} octobre 1788.
156. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau Voyage*, op.cit, tome 1, p. 241. Voir également « Brissot à Clavière. New York, 15 août 1788 », dans Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 202.
157. *Ibid.*, p. 245.
158. *Ibid.*, p. 248.
159. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op. cit., tome 2, p. 46.
160. Jacques-Pierre Brissot DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op.cit., tome 1, p. 310.
161. John A. WOODS, « The Correspondence of Benjamin Rush and Granville Sharp 1773-1809 », in *Journal of American Studies*, vol. 1, n° 1, 1967, p. 3.

162. Jacques-Pierre Brissot DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op.cit., tome 1, p. 311.
163. *Ibid.*
164. *Ibid.*, p. 312.
165. AN 446 AP/1, dossier 2, Brissot à Félicité Dupont, New York, le 19 septembre 1788.
166. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op.cit, tome 2, p. 270.
167. *Ibid.*, p. 265.
168. *Ibid.*, p. 263.
169. *Ibid.*, p. 270.
170. « La Fayette à Washington, en faveur de Brissot. 25 mai 1788 », dans Claude PERROUD (dir.), *Jacques-Pierre Brissot, Correspondance et papiers*, op. cit., p. 192.
171. Carla H. HAY, « American Revolution », *The Historian*, vol. 56, n 2, 1994, p. 301. Voir également Colin BONWICK, *English Radicals and the American Revolution*, Chapel Hill, 1977, et John SAINSBURY, *Disaffected Patriots. London Supporters of Revolutionary America, 1776-1782*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1987.
172. Initiés par la Chambre des Communes, et par son refus de valider l'élection de John Wilkes.
173. *Ibid.*, p. 306-312.
174. Jonathan I. ISRAEL, *Les Lumières radicales*, op. cit., p. 103, Jonathan I. ISRAEL, *Revolutionary Ideas. An Intellectual History of the French Revolution from The Rights of Man to Robespierre*, Oxford et Princeton, Princeton University Press, 2014, p. 695-708, Jonathan I. ISRAEL, « Democracy and Equality in the Radical Enlightenment: Revolutionary Ideology before 1789 », in Manuela ALBERTONE et Antonio DE FRANCESCO (dir.), *Rethinking the Atlantic World*, op. cit., p. 46-60, Jonathan I. ISRAEL, *Revolution of The Mind. Radical Enlightenment and the Intellectual Origins of Modern Democracy*, Oxford et Princeton, Princeton University Press, 2010, et Jonathan I. ISRAEL, *Enlightenment Contested: Philosophy, Modernity, and the Emancipation of Man 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 26-42.
175. Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIII^e siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1984, p. 23.
176. Voir Robert DARNTON, « Dans la France prérévolutionnaire : des philosophes des Lumières aux 'Rousseau des ruisseaux' », in *Bohème littéraire et révolution*, op. cit., p. 57-82.
177. Sébastien CHARLES, « Scepticisme et politique. Le cas Jacques-Pierre Brissot de Warville », in *Tangence*, n° 106, 2014, p. 11-28.
178. AN 446 AP/6, dossier 1, Jefferson à Brissot, Paris, 1er septembre 1786.
179. AN 446 AP/5, dossier 5, Lettre de d'Arbaud de Montalet à Brissot, sans date.
180. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Nouveau voyage*, op. cit., tome I, p. 16
181. Jonathan I. ISRAEL, *Revolutionary Ideas*, op. cit., p. 24.
182. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la vérité*, op. cit., p. 256. À la page suivante, Brissot se rappelle que « ce bon patriote [genevois] aurait volontiers mis le reste du monde aux fers, pourvu que Genève eût été libre, tandis que le vœu de la philosophie est de répandre la liberté par tout l'univers. J'ai donc raison de dire que l'esprit républicain nuit doublement à l'esprit philosophique ».
183. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Tableau de la situation actuelle des anglais dans les Indes orientales, et de l'État de l'Inde en général*, n° 1, Londres, Cox, 1784, p. 14.
184. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Un défenseur du peuple à l'Empereur Joseph II*, Dublin, 1785, p. 33.
185. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la vérité*, op. cit., p. 14.
186. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, « Réflexions sur le code de Pennsylvanie », in *Bibliothèque philosophique*, op. cit., p. 240.

187. « Séance tenue le mardi 8 avril 1788, n° 2 rue de Grammont », in Marcel DORIGNY et Bernard GAINOT, *La société des Amis des Noirs 1788-1799. Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Paris, Éditions de l'UNESCO, 1998, p. 128.
188. Olivier GRENOUILLEAU, *La Révolution abolitionniste*, Paris, Gallimard, 2017, p. 201-251, et Olivier (PÉTRÉ-)GRENOUILLEAU, « Abolitionnisme et démocratisation », in Olivier (PÉTRÉ-)GRENOUILLEAU (dir.), *Abolir l'esclavage. Un réformisme à l'épreuve (France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 13.
189. Olivier (PÉTRÉ-)GRENOUILLEAU, « Les facteurs de l'abolitionnisme occidental. D'une démarche explicative à une approche compréhensive », in *Droits*, vol. 1, n° 51, 2010, p. 100.
190. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *De la vérité*, *op. cit.*, p. 42.
191. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Un défenseur du peuple à l'Empereur Joseph II*, *op. cit.*, p. 33.
192. Annie JOURDAN, « La république d'avant la République (1760-1791). Voyages français en terres de liberté », in Gilles BERTRAND et Pierre SERNA (dir.), *La République en voyage 1770-1830*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 52.
193. Fernand DUMONT, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Éditions HURTUBISE HMH, 1971, p. 54.
194. Fernand DUMONT, *Les idéologies*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 119.
195. Homi K. BHABHA, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* (trad. F. Bouillot), Paris, Éditions Payot et Rivages, 2007 p. 64.
196. Keith Michael BAKER, *Au tribunal de l'opinion*, *op. cit.*, p. 179.
197. Hannah ARENDT, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Lévy, 1961, p. 259.
198. Quentin DELUERMOZ et Pierre SINGARAVÉLOU, *Pour une histoire des possibles*, *op. cit.*, p. 256.
199. Walter BENJAMIN, « Sur le concept d'histoire », in *Sur le concept d'histoire*, Paris, Payot et Rivages, 2013, p. 60.
200. Antoine BERMAN, *L'âge de la traduction. « La tâche du traducteur » de Walter Benjamin, un commentaire*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2008, p. 40.
201. Pierre SERNA, « Le pari politique de Brissot ou lorsque le Patriote Français, l'Abolitionniste Anglais et le Citoyen Américain sont unis en une seule figure de la liberté républicaine », *art.cit.*
202. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Théorie des lois criminelles*, *op.cit.*, tome 1, p. 210.
203. Cette conception renvoie au sens arendtien de l'acte, à la fois comme geste *concepteur* et *conséquent* : Hannah ARENDT, *La condition de l'homme moderne*, *op. cit.*, p. 259.

RÉSUMÉS

Le rapport entre esprit philosophique et esprit républicain est au cœur des dernières grandes études sur la Révolution française. C'est notamment le cas de celle de Jonathan Israel, qui aborde la question par les idées. Cet article vise à nuancer cette approche en donnant la part belle au vécu et en portant son attention sur l'un des protagonistes de la Révolution, Jacques-Pierre Brissot. L'intérêt est moins de formuler une critique des thèses d'Israel sur les ferments de la Révolution que d'ouvrir les recherches sur les trajectoires républicaines avant l'avènement de la République, indissociables du parcours de vie, du cheminement philosophique et des profondes mutations du républicanisme dans l'imaginaire politique de l'Ancien Régime. En faisant cela, il nous sera non seulement possible de relier pensées et actions, mais aussi de restituer toute

l'originalité du républicanisme de Brissot, pris entre ses influences philosophiques et ses expériences politiques à Genève, Londres, Paris, Amsterdam, Boston et New York, entre les institutions monarchiques et le projet républicain, et entre la tradition classique et la tonalité moderne de ce dernier. En articulant l'ensemble de ces dimensions et en introduisant la république par le bas, il nous sera possible de révéler la portée d'une république informelle, transnationale et réellement existante dans laquelle Brissot évoluait, lui permettant d'enrichir sa vision philosophique et ses tactiques politiques en vue de les appliquer au contexte et aux circonstances nationales de son époque.

The link between the philosophical and republican spirits is at the core of the last great studies on the French Revolution. This is the case of the Jonathan Israel's analysis, which broaches the subject from above, through ideas. This article aims to nuance this approach by focusing on the life on one of the protagonists of the Revolution, Jacques-Pierre Brissot. The interest is not so much to express a critical account on the thesis of Israel on the germ of the Revolution as to open researches on republican trajectories before the advent of the Republic, inseparable from the development and deep mutations of republicanism and the thought processes that led to it in the political imaginary of the *Ancien Régime*. By doing so, it will serve not only to rely thoughts and acts but also to reproduce the originality of Brissot's republicanism, caught between his philosophical influences and political experiences in Geneva, London, Paris, Amsterdam, Boston and New York, between the monarchical institutions and the republican project, and between the classical tradition and the modern tones of the latter. Articulating all these dimensions and defining the republic from below, it is possible to unveil the significance of an actually existing, transnational and informal republic from which Brissot was able to improve his philosophical vision and political tactics in order to apply them in the national context and circumstances of his time.

INDEX

Keywords : Jacques-Pierre Brissot, republic, republicanism, Enlightenment, history from below

Mots-clés : Jacques-Pierre Brissot, république, républicanisme, Lumières, histoire par le bas

AUTEUR

RÉGIS COURSIN

Chercheur postdoctoral

Université de Montréal (CERIUM/REDTAC)